

rapport d'activité



**Association
de Prévention
du Site
de La Villette**

**Rapport
d'activité
2023**

Sommaire

3	Préface Olivier Mantéi
4	Introduction Olivier Flament
5	1. Présentation générale de l'APSV
6	1.1 Historique et projet associatif
10	1.2 Fonctions supports
11	1.3 Contributions
12	2. Prévention spécialisée – jeunesse
16	2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG
20	2.2 Animations éducatives collectives
31	2.3 Projet de mobilité européenne
35	2.4 Structuration des activités jeunesse en transversalité
36	3. Insertion socioprofessionnelle
37	3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi
40	3.2 Formation
53	4. Développement social
54	4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle
70	4.2 <i>Ça match au Zénith</i> . Sport, culture, citoyenneté
87	4.3 Égalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
98	4.4 Économie circulaire
	5. Annexes
105	Le conseil d'administration au 31 décembre 2022
106	L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2022
107	Partenaires de l'APSV en 2022

Le Président

Parce que la culture assure par essence une mission sociale, l'APSV est aujourd'hui devenue un acteur essentiel du site de la Villette. La richesse ainsi que la diversité des offres artistiques de nos établissements, au cœur du 19e arrondissement de Paris, ne saurait se faire que pour et avec ses habitants.

L'année 2023 a une nouvelle fois vu quelques 6000 personnes bénéficier de l'accompagnement de l'association à travers ses actions d'insertion, d'éducation, de formation ou encore de lutte contre les discriminations. Lors de cette année charnière dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, à l'occasion desquels le site de la Villette constituera un pôle majeur des célébrations, l'APSV a su faire du sport un outil d'inclusion pour tous.

Cette année encore, l'APSV nous a fait **Parcourir la Villette** ou bien « **Matcher** » au Zénith, elle a poursuivi son engagement dans la lutte contre les discriminations et approfondi sa démarche d'économie circulaire. A travers toutes ces initiatives et bien d'autres encore, tout en perpétuant son action originelle de prévention, l'APSV démontre une nouvelle fois toute la nécessité de ses missions.

Olivier Mantei

Le Directeur Général

En 2023, les activités de l'association furent résolument tournées vers la jeunesse. Avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, nous avons développé une prestation de services jeunes au profit des jeunes habitants du territoire. La structuration de cette offre sociale s'est concrétisée par la création d'un poste de coordinatrice jeunesse qui consolide ces activités.

Ainsi, nous avons accompagné plus de 400 jeunes sur des projets de prévention et d'éducation à la citoyenneté, notamment auprès des jeunes sous-main de justice. Le travail d'éducation aux médias a abouti, en mars 2023, à l'organisation d'un séminaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie afin de partager nos expériences et questionner la prise en charge éducative dans une société où la place du numérique est en croissance, avec de nombreux effets induits sur la citoyenneté et l'éducation.

Les actions jeunesse ont également été déclinées sur de nouveaux projets de mobilité européenne avec deux séjours organisés à Bruxelles et Berlin permettant de valoriser les compétences non formelles acquises dans un contexte de mobilité européenne.

De même, les actions d'insertion professionnelle des jeunes et d'accompagnement scolaire se sont renforcées. Également, nous avons créé en 2023, un jeu destiné à tous les acteurs jeunesse du territoire : Exeko, le jeu qui lutte contre toutes les discriminations. Ce jeu collaboratif a pour objectif de mieux faire connaître le droit des discriminations et de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes pour plus d'égalité.

Deux projets d'actions culturelle et sportive développés depuis plusieurs années ont bénéficié à plus de 2000 jeunes : *Parcourir la Villette*, qui fête sa dixième année, et *Ça match au Zénith*, dans cette année préolympique.

Hormis la question centrale de la jeunesse, l'APSV a poursuivi le développement des projets d'économie circulaire, d'une part par la mise en œuvre de collecte de biens pour le réemploi (5 tonnes cette année) et le démarrage de l'animation du quartier d'économie circulaire *Villette Rosa Parks*.

Pour mettre en œuvre tous ces projets nous nous appuyons sur des partenaires et des équipes que nous remercions ici pour leur soutien et implication.

Olivier Flament

1. Présentation générale de l'APSV

1. Présentation générale de l'APSV

1.1 Historique et projet associatif

1.2 Fonctions supports

1.3 Contributions

1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.

D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social du nord-est parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.

Chaque année, ce sont près de 6 000 jeunes et adultes qui participent à nos activités. Animée par une quinzaine de salariés, éducateurs.trices, coordinateurs.trices, formateurs.trices, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.

L'association est administrée par les établissements culturels du site de la Villette : l'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette, Universcience, La Cité de la musique-Philharmonie de Paris, Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le Zénith Paris - La Villette, le Théâtre Paris-Villette.

L'association est présidée en 2023 par Olivier Mantéi, directeur général de la Philharmonie de Paris.

Découvrez l'histoire de l'APSV en images : <https://vimeo.com/347050245>



Le pavillon des Maquettes, dessin de Placid

LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention :

- L'APSV poursuit tout d'abord des **objectifs de prévention sur le site de la Villette**, conformément à son objet statutaire et également en lien avec le Département de Paris.

L'activité du service prévention s'organise autour de maraudes sur le parc de la Villette, d'accueils individualisés, de mesures d'accompagnement social, professionnel et d'actions collectives d'éducation à la citoyenneté et aux médias, d'ouverture culturelle qui facilitent l'appropriation positive du territoire. Le travail de réseau dans les arrondissements limitrophes parisiens et en Seine-Saint-Denis permet, enfin, d'élaborer une veille éducative et d'être réactif aux formes d'incivilités à venir.

Les actions collectives développées autour de l'éducation aux médias et à la citoyenneté sont mises en œuvre en partenariat avec les structures socioéducatives (prévention, aide sociale à l'enfance, justice) et les acteurs institutionnels (Ville de Paris, ministère de la Justice, Préfectures de Paris et de Seine-Saint-Denis). Elles sont organisées sous la forme de cycles d'ateliers afin de privilégier la mobilisation active des jeunes. Une centaine de jeunes sous main de justice est accompagnée chaque année.

Depuis 2021, l'APSV est engagée dans une dynamique d'ouverture européenne. Le projet consiste à mettre en œuvre des parcours de mobilité européenne avec des jeunes éloigné·es des dispositifs classiques d'accès à la mobilité ou à l'emploi.

Cette démarche s'appuie sur la construction d'un réseau européen de partenaires engagés dans les champs d'activité de l'APSV : culture, éducation, citoyenneté, travail social.

In fine, ce projet vise à améliorer l'employabilité des jeunes par l'identification de compétences informelles transversales, mobilisables dans diverses situations professionnelles, acquises dans un contexte de mobilité. Il vise également à partager et enrichir les pratiques professionnelles de nos équipes respectives et à identifier des ressources pour nos actions éducatives.

Avec l'appui de la CAF de Paris, l'APSV structure par ailleurs une démarche d'accueil et d'accompagnement des jeunes sur la base d'une libre adhésion et afin de mieux soutenir leurs initiatives et désirs d'agir.

- **L'insertion professionnelle**, postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité. En créant en 2013 le groupe économique solidaire Villette emploi, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. Une centaine de demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Egalement organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation. L'organisme de formation, outre la certification assistant.e archiviste, propose des actions dans les champs d'expertise de l'APSV : la lutte contre les discriminations, l'accompagnement de projets culturels dans une démarche éducative et sociale, la prévention des risques sur les réseaux sociaux, par exemple.

- **Le pôle développement social et culturel**, élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site.

Ainsi, des parcours éducatifs et culturels sont élaborés chaque année à destination de plus de 1500 jeunes fréquentant des structures sociales et éducatives, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Depuis sa 1ère édition en 2014, le projet **Parcourir la Villette** a déjà réuni plus de 10 000 participants, plus de 1600 professionnels et bénévoles socioéducatifs de Paris et de Seine-Saint-Denis, majoritairement, et d'autres territoires (Yvelines, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Loire-Atlantique). Cela représente déjà 649 parcours, plus de 4500 étapes éducatives, artistiques et culturelles réalisées et plus de 75 000 participations.

Depuis 2021 la dimension sportive vient étayer la démarche de l'APSV en matière de participation culturelle. **Ça match au Zénith** s'engage depuis 4 ans à développer les pratiques culturelles et sportives des jeunes franciliens et a déjà rassemblé plus de 3500 jeunes participants. Plus de 4300 jeunes sont attendus au Zénith Paris-La Villette le 14 mai 2024 à l'occasion du rassemblement annuel du projet et autour d'une programmation art et sport.

Également, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant **le plan de lutte contre les discriminations** du 19e arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et soutenu par la Mairie du 19e arrondissement autour de quatre objectifs principaux : identifier les discriminations sur le territoire, former et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social, outiller les professionnel-le-s sur la prévention des discriminations, mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique.

- L'APSV met en œuvre **des actions d'économie circulaire**, portées en partie par ses structures d'insertion par l'activité économique Villette emploi sous la marque oeco.

Progressivement, depuis 2020, c'est un nouveau pôle qui a émergé sur cette thématique des transitions écologiques. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de réduire la production de déchets sur le site de la Villette et de favoriser une économie circulaire de proximité, avec notamment la structuration d'une filière de réemploi des biens réformés par les établissements culturels, via le don à des associations et l'animation d'une démarche d'écologie territoriale. De nouvelles sensibilisations des habitants à la transition écologique sont prévues ces prochaines années. L'APSV est depuis 2023 animatrice du quartier économie circulaire Villette-Rosa Parks.

1.2 Fonctions supports

Afin d'administrer l'association, les fonctions supports sont en constante évolution pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficaces. De nombreux outils et procédures sont mis en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles.

La gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Novatim-Xefi.

L'association administre plusieurs sites internet :

www.apsv.fr

www.parcourirlavillette.fr

www.paris19contrelesdiscriminations.fr

www.villette-emploi.fr

www.oeco.eco

Un poste de cheffe comptable, mutualisé avec Villette Emploi, permet la gestion de la comptabilité associative.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante de personnel / administration.

Le cabinet de commissaire aux comptes L'Atwo Conseil audite l'association.

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail, une expérimentation de la semaine de 4 jours a été lancée en septembre 2023 et se poursuit en 2024.

En 2023, l'APSV a renforcé l'application d'écogestes au Pavillon des Maquettes : réduction des déchets, mutualisation et circuit de nettoyage des gobelets réutilisables... Deux salariés référents se sont portés volontaires pour initier des actions et sensibiliser les équipes. L'ensemble de l'équipe a participé à une formation « Fresque du climat » en décembre.

Un livret d'accueil a été élaboré en 2023 à destination de tous les usagers du Pavillon des Maquettes et se poursuivra en 2024 avec une version facile à lire et à comprendre.

1.3 Contributions

Le 26 janvier 2023, l'APSV a participé à la nuit de la solidarité, organisée par la Ville de Paris.

L'APSV est membre du Conseil Parisien des Associations.

La direction de l'APSV est intervenue dans le cadre de plusieurs rencontres :

Table-ronde « *Les acteurs du TIG à Paris* » à l'occasion de la célébration des *40 ans du TIG et du lancement officiel de l'Agence parisienne du TIG et de prévention de la récidive*, intervention à l'Hôtel de Ville de Paris, 13 juin 2023

Comment la mutualisation (de connaissances, de moyens) permet aux institutions culturelles de renforcer / d'accélérer leur transition RSE, intervention au Forum Museum connections, Porte de Versailles, 17 janvier 2023

Développer la performance sociale dans les achats, intervention auprès des acheteurs du Ministère de la Culture, Musée de Cluny, 19 juin 2023

Cycle de formations « le rapport des jeunes à l'institution culturelle », à la fiche de la Belle de Mai, Marseille, 26 juin 2023

Accueil de Yann Werlhing, vice-président du Conseil Régional d'Ile-de-France, en charge de la Transition Ecologique, du Climat et de la Biodiversité, 29 juin 2023

Les achats socialement responsables, intervention auprès d'une commission de députés, Assemblée Nationale, 6 juillet 2023

Participation aux rencontres Nationales de l'Ecologie industrielle et territoriale, Le havre, 22 et 23 novembre 2023

Introduction, *Journée régionale de l'insertion par l'activité économique*, Cité de Refuge de l'Armée du Salut, 1 décembre 2023

Présentation officielle du jeu ex aequo, en présence des élus de la Ville de Paris, Mairie 19^e, 15 décembre 2023

Olivier FLAMENT préside la Fédération Coorace Ile-de-France et le Grafie.

En 2023, l'APSV a accueilli 7 stagiaires (accueil, *Parcourir la Villette*, *Ça match au Zénith*, 2 stagiaires dans le cadre de la charte de parrainage) et **3 apprentis** (comptabilité, projet *Ça match au Zénith*).

2. Prévention – jeunesse

2. Prévention – jeunesse

2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG

2.2 Animations éducatives collectives

2.3 Projet de mobilité européenne

2.4 Structuration des activités jeunesse en transversalité

La prévention spécialisée s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création en mars 1986. Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire du nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'interventions variées : maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives, et qui s'appuie sur les ressources culturelles du territoire, sur des outils d'insertion permettant une mise en activité concrète des jeunes accompagnés, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de prévention spécialisée et d'éducation du territoire parisien.

ÉQUIPE

- **Zélie DUBAN**, animatrice socioéducative
- **Réminicie METAYER**, coordinatrice jeunesse
- **Margot SAINFLOU**, conseillère en insertion professionnelle jeunes
- **Maya SOURATI**, chargée de mission éducation aux médias

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risques sur le site de la Villette
- Prévenir les risques d'exclusion des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

En 2023, le service prévention de l'APSV est composé d'une conseillère en insertion socioprofessionnelle des jeunes, d'une animatrice socioéducative, d'une chargée d'éducation aux médias, d'une coordinatrice jeunesse, et d'intervenant-es ponctuel·les. Une chargée de mission éducation artistique et culturelle contribue à l'activité du pôle en tant que référente du projet de mobilité européenne ainsi que promeneuse du net. Ce service travaille en transversalité avec les autres équipes et ressources de l'APSV (pôle éducation-culture, plan de lutte contre les discriminations à l'emploi, organisme de formation, insertion par l'activité économique).

Nous identifions trois types d'intervention :

- Maraudes et accompagnement individualisé (dont peines de TIG)
- Animations éducatives collectives
- Accompagnement socio-professionnel

L'APSV accueille des jeunes qui viennent spontanément vers l'association ou qui sont orienté·es par une structure partenaire (prévention spécialisée, scolaire, justice), soutient les démarches éducatives et d'accompagnement social développées par ces partenaires en apportant des ressources (culture, médias, citoyenneté, lutte contre les discriminations) et en outillant les professionnels socioéducatifs (formation, supports, comités de pilotage et groupes de travail).

440 jeunes ont été accueilli-es pour des accompagnements individualisés (20%) et/ou collectifs (80%). Plus de 73% de ces jeunes sont Parisiens, 26% sont Séquano-Dionysiens et 1% d'autres départements. Les jeunes accompagné·es par l'APSV peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs d'accompagnement.

En partenariat avec la DSOL, des actions de formation ont par ailleurs été mises en œuvre sur la prévention des conduites à risques. Ces actions ont été coordonnées par l'organisme de formation de l'APSV.

En outre, les actions collectives de prévention s'appuient sur une étroite collaboration entre les différents services. Les projets *Parcourir la Villette* et *Ça match au Zénith* permettent notamment de mettre en œuvre des parcours éducatifs et culturels avec des jeunes impliqués dans des faits de violence ou suivi·es par la protection judiciaire de la jeunesse. Ces parcours mobilisent des ressources éducatives et culturelles qui permettent de favoriser la prévention des rixes et de la récidive. Cela représente une **centaine de jeunes** en 2023.

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats institutionnels et financiers : Département de Paris (DSOL), Préfecture de Paris, CAF de Paris, Fonds interministériel de prévention de la délinquance, Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), Mairie du 19e arrondissement, Erasmus+, ANCV-ANCT, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris, Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine-Saint-Denis, Etablissements culturels du site de la Villette. Dans sa communication auprès des structures du territoire, l'APSV s'appuie sur les centres Paris Anim', les délégué·es du Préfet, les référent·s jeunesse et les équipes de développement local.

Partenariats opérationnels : coordination sociale de territoire Paris Nord, associations de prévention (Fondation jeunesse feu vert, Grajar), associations du 19e arrondissement (Olga Spitzer), structures d'hébergement d'urgence et foyers (SAU75), établissements scolaires parisiens (Collège Edgar Varèse, Collège Rouault, Paris 19e notamment) et sequano-dionysiens (écoles élémentaires Hannah Arendt et Langevin-Wallon à Romainville), établissements culturels du site de la Villette, structures d'insertion (ACERMA, Eternel Solidaire), entreprises locales, Mission locale de Paris, Pôle emploi, Villette emploi. Les partenaires européens dans le cadre du projet de mobilités sont Haus Bastian, Gemeinwesenverein Herrstrasse Nord e.V., Les Halles de Schaerbeek, Maison de quartier 58.

Nous formalisons ces partenariats par la signature de conventions dès que cela est possible. L'APSV participe à la réunion de coordination des associations de prévention du 19^e arrondissement aux côtés de la Mairie et des autres acteurs de prévention.

L'APSV préside le Comité stratégique prévention et sécurité du site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19^e arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et de coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

Ce comité s'est réuni les 23 janvier, 6 avril, 29 juin, 17 octobre et 28 novembre 2023.

Le service prévention-jeunesse a participé à la journée Jeunesse en fête organisée le 30 septembre 2023 par la Sous-direction de la jeunesse de la direction jeunesse et sport, et la Mairie du 19^e. La conseillère en insertion professionnelle des jeunes et la coordinatrice jeunesse y ont tenu un stand pour présenter les possibilités d'accompagnement de l'APSV auprès des jeunes du territoire. L'équipe participe également aux différents espaces de travail et de concertation interpartenariaux.

2.1 Maraudes, accompagnement individualisé, peines de Travail d'intérêt général (TIG)

ACTION 1 MARAUDES SUR LE PARC DE LA VILLETTE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais de maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des usagers, de connaître la manière dont ils occupent et utilisent ces espaces pour identifier des besoins. En 2023, l'équipe a réalisé 44 maraudes.

Les lieux de regroupement sont relativement stables : entrée du parc côté porte de la Villette, espace de musculation, alentours du canal, aux abords de la Grande Halle, sur le parvis de la Cité des sciences, pelouse du triangle de la Grande Halle, entrées de parking, sous les ponts du périphérique et à proximité du Conservatoire. L'équipe observe également des regroupements réguliers à la lisière du Parc.

Les établissements culturels du site de la Villette sollicitent régulièrement l'APSV afin de privilégier un accompagnement social. Cela a été le cas en 2023 avec les sollicitations de la Philharmonie de Paris.

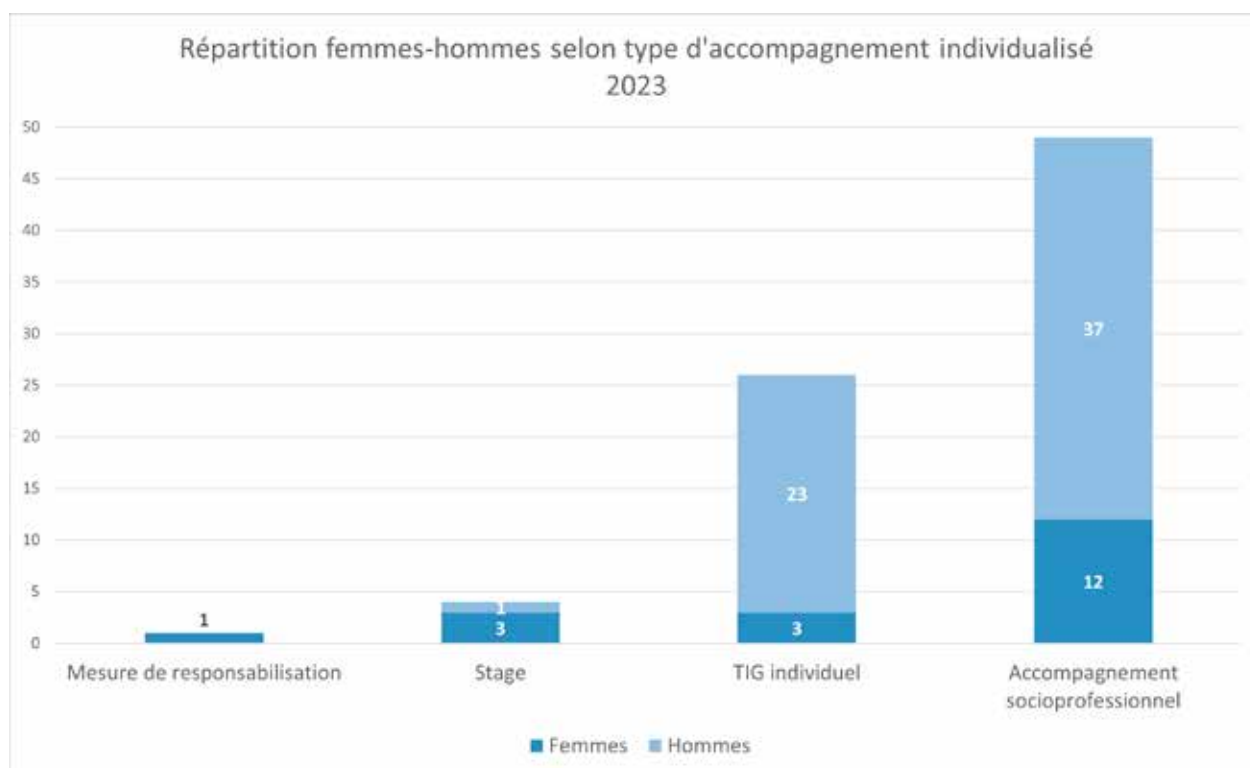
L'APSV a participé le 26 janvier 2023 à la Nuit de la solidarité organisée par la ville, qui recense sur le territoire le nombre de personnes en situation de rue.

ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les accompagnements individualisés sont engagés à partir de différentes entrées : les actions collectives, les maraudes sur le parc, les partenaires qui orientent des jeunes, ou encore, de manière spontanée certain·es jeunes se rapprochent de l'APSV. Cet accompagnement s'étend sur plusieurs mois et permet d'aborder les différentes problématiques auxquelles sont confronté·es ces jeunes dans leur parcours social ou d'insertion. Les partenaires orientent généralement des jeunes dans le cadre de mesures éducatives (mesures de responsabilisation), de mesures pénales (réparations, peines de Travail d'Intérêt Général) ou de co-suivis, notamment socioprofessionnel. Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, formation, emploi, logement, etc.). En 2023, cela représente 80 jeunes, parmi lesquels, 49 jeunes adultes pour un suivi socioprofessionnel.

La problématique justice est prégnante pour une grande partie des jeunes accueilli·es. Nous constatons une précarisation des situations des jeunes : logement, addictions, emploi, santé. Les jeunes accueilli·es sont majoritairement très éloigné·es du monde du travail. L'équipe éducative est parfois confrontée à des situations complexes au niveau administratif notamment pour les jeunes ayant vécu des processus migratoires récents. Ces jeunes sont particulièrement précarisé·es et isolé·es.



ACTION 3 PEINES DE TIG

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV est habilitée par les tribunaux de Paris et de Bobigny à recevoir et accompagner des personnes condamnées à une peine de Travail d'intérêt général sur le site de la Villette.

L'APSV mobilise et sollicite, pour les lieux d'exécution de la peine, des professionnels volontaires au sein des établissements culturels du site de la Villette afin qu'ils et elles accueillent dans leur service des jeunes condamnés à des peines de TIG. Un·e professionnel·le de l'équipe prévention de l'APSV accueille et accompagne la personne condamnée pendant sa peine au sein d'un établissement.

Les personnes condamnées ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 400 heures pour les TIG. Le travail d'intérêt général peut concerner des majeur·es, et des mineur·es dès 16 ans. Il doit être adapté à leur âge, présenter un caractère éducatif et favoriser leur insertion sociale.

L'enjeu de cette mesure est qu'elle offre une alternative à l'incarcération. Elle permet la réparation de l'infraction commise et constitue une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Proposer un lieu d'exécution de la peine sur le site de la Villette comporte un double intérêt pour le jeune : d'une part parce qu'il bénéficie sur le site d'un environnement culturel inédit ; d'autre part parce que l'APSV offre de nombreux dispositifs éducatifs et d'insertion permettant d'accompagner le ou la jeune au-delà de l'exécution de sa peine.

Pour accompagner les équipes accueillant des jeunes en TIG, l'APSV collabore avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du ministère de la Justice (SPIP) de Paris, et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). L'APSV assure le suivi éducatif du « stagiaire » (accueil, suivi, point d'étape, bilan), en lien avec le tuteur ou la tutrice TIG et la personne référente du SPIP ou de la PJJ.

En 2023, 26 personnes (dont 3 femmes) ont été accueillies et accompagnées individuellement pour leur TIG sur le site de la Villette. Elles ont occupé des postes de travail d'assistance technique, administrative, d'accueil ou de soutien socioéducatif à la Philharmonie de Paris, à l'EPPGHV et à l'APSV. Ces accueils répondent à 85% pour des orientations du SPIP de Paris, et 15% de la PJJ de Paris, et représentent un total de 1 203 heures de travail d'intérêt général réalisé sur l'année.

Une formation des tuteurs de TIG est proposée à chaque partenaire désireux d'accueillir une personne en TIG. Cette formation a lieu à l'APSV et est organisée par l'organisme de formation. La rencontre conviviale annuelle des tuteurs de TIG de la Villette organisée par l'APSV chaque année a eu lieu le 10 janvier 2023. Celle-ci permet de faire un état des lieux de la capacité d'accueil des professionnel·les engagé·es et d'accueillir ceux et celles qui sont intéressé·es pour intégrer le réseau de tuteurs de TIG. Aussi, des réunions d'information ont lieu au sein des établissements dans le but de sensibiliser les professionnels à l'ouverture de postes TIG.

L'APSV veille à renouveler régulièrement l'information sur le dispositif et à mobiliser les nouvelles équipes. Elle met par ailleurs en œuvre des stages collectifs pour des jeunes majeur·es condamnés à des peines de TIG.

ACTION 4 MESURES DE RESPONSABILISATION

DESCRIPTION DE L'ACTION

Des partenariats sont initiés avec les collèges de proximité pour accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation, à la suite d'un comportement inadapté de l'élève dans l'enceinte de l'établissement. Les motifs sont généralement les suivants : atteintes aux personnes, propos racistes ou discriminatoires, agressions verbales, agressions physiques, manque de respect à autrui, actes d'incivilité, harcèlement, atteintes aux biens.

La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

La mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation. La mesure est de 12h minimum, et ne peut excéder 18h. En partenariat et co-suivi avec la DPMP, **une mesure de responsabilisation** a été menée en 2023 pour une élève du Collège Claude Chappe-Ida Grinspan (19e).

ACTION 5 GROUPE DE PAROLE AU SEIN DU COLLÈGE EDGAR VARÈSE

DESCRIPTION DE L'ACTION

A la demande du principal du collège Edgar Varèse, limitrophe du site de la Vilette, un groupe de parole a été mis en place par l'APSV depuis septembre 2018 au sein de l'établissement une fois par semaine, sur le temps méridien. Cet espace d'échanges et d'expression libre est ouvert aux élèves volontaires, et les dates d'interventions sont fixées avec l'équipe de direction du collège. Il est animé par l'équipe éducative de l'APSV et permet de mettre en place des projets en lien avec les thématiques abordées et les centres d'intérêt des jeunes. De janvier à décembre 2023, l'équipe a mené 22 sessions du groupe de parole. **Cette année, 70 élèves** ont participé au groupe de parole, de manière ponctuelle ou régulière, ce qui représente le même niveau de participation que l'année précédente.

Des activités ont été proposées aux élèves qui souhaitent s'inscrire de manière volontaire à une démarche-projet autour de la culture et du sport. En 2023, deux jeunes ont ainsi participé à un projet radio sur deux mercredi après-midi accompagnés par l'APSV et en partenariat avec le dispositif radio du centre Danube.

2.2 Animations éducatives collectives

En 2023, **280 jeunes mineur·es et majeur·es** ont été accompagnés dans le cadre d'animations collectives de prévention des risques, d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'image, à Paris et en Seine-Saint-Denis.

Ces actions éducatives collectives s'inscrivent dans des démarches de pédagogie active. Les stagiaires, mineur·es ou majeur·es, sont co-acteurs du déroulement des ateliers avec les intervenant·es qui les outillent pour s'exprimer au mieux et créer un véritable espace de dialogue. Débats, interviews, rencontres, manipulation de matériel audio et vidéo font partie des outils leur permettant de reprendre confiance en eux/elles et de développer leurs compétences, notamment psychosociales

ACTION 1

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX MÉDIAS RADIO-TÉLÉ LA VILLETTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Proposer un outil permettant d'étayer l'accompagnement éducatif des jeunes (éducation, prévention)
- Contribuer à un meilleur accès des jeunes aux ressources culturelles du territoire
- Apporter des connaissances et techniques en analyse de l'image, recherche des sources, décryptage des informations, droits et responsabilité
- Favoriser les interactions entre les jeunes, les échanges et débats, l'élaboration collective de projets, leur ouvrir des espaces de socialisation et d'expression
- Revaloriser l'estime de soi et la remobilisation individuelle à travers une démarche projet
- Prévenir les conduites à risques

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le dispositif d'éducation aux médias « Radio-télé la Villette » propose un cadre éducatif reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun.e.

Le projet participe de l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique en particulier pour les populations des quartiers prioritaires. En effet, l'outil RTLTV est un levier éducatif pour les jeunes du territoire. Il permet de répondre à des sollicitations de différents partenaires et se met en œuvre, directement avec l'équipe prévention-jeunesse, ou en lien avec les différents dispositifs éducatifs EAC et CMZ, toujours en articulation avec les ressources culturelles et éducatives du site de la Villette.

L'approche pédagogique développée au sein des ateliers d'éducation aux médias est active et créative : les participant·es deviennent chroniqueurs, cadreur·es, preneur·es de son, assistants. Leur mobilisation active est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage par la pratique et l'expérience.

L'exercice de l'interview et du tournage permet aux jeunes les plus en rupture de se mettre en confiance (chacun se positionnant sur un rôle qu'il choisit).

Les participant·es s'inscrivent dans une dynamique valorisante pour eux/elles-mêmes et valorisable auprès de leurs proches, à travers le film qu'ils et elles auront réalisé.

Des objectifs spécifiques sont fixés pour chaque groupe (soutien à l'apprentissage de la langue française, prévention des conduites à risques, découverte des métiers, par exemple).

DÉROULEMENT

- Les ateliers RTLV se déroulent sur plusieurs séances allant de 3 à 10 ateliers avec des groupes de cinq à vingt participant·es, sur le temps scolaire ou dans le cadre de prises en charge spécifiques (loisirs, accompagnement à la scolarité, ASE, justice...).
- Le calendrier s'adapte aux contraintes des participant·es et structures partenaires : semaine/week-end, sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.
- Les ateliers se déploient sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi au sein des structures partenaires.
- Lors de chaque cycle d'ateliers, l'APSV s'appuie sur l'offre culturelle du site de la Villette. Les jeunes assistent ainsi à un spectacle, rencontrent des professionnel·les du site, des artistes, et développent autour de ces visites et rencontres des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes).

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023 **DES ACTIONS COCONSTRUITES**

Du fait de son ancrage territorial, l'APSV répond à des sollicitations des partenaires. A ce titre, l'APSV a contribué aux échanges du groupe famille de la coordination sociale de territoire, et a mené des ateliers d'éducation aux médias dans le cadre de la « semaine [avec ou] sans écran » en juin 2023 avec le Capla (Cabanon de la place des fêtes, 19e arr.) dans l'espace public. En décembre 2023, l'APSV a également mené 2 ateliers dans le cadre d'un projet de podcast porté par la Fondation Jeunesse feu vert auprès d'une classe 6ème du collège Georges Rouault (19e arr.).

Des cycles d'ateliers se sont déroulés dans le cadre du dispositif éducatif et culturel Parcourir la Villette et du projet culture-sport-citoyenneté *Ça match au Zénith*. En **2023, 107** jeunes ont ainsi bénéficié des actions RTLV dans le cadre des parcours *Ça match au Zénith* et des parcours Parcourir la Villette. Les objectifs étaient de soutenir la démarche engagée d'ouverture culturelle et d'inclusion par le sport, d'étayer les démarches éducatives de nos partenaires, de découvrir des univers artistiques, sportifs, et de rencontrer des professionnel·les.

En 2023, des actions de ce type ont été menées à Paris avec l'association Pourquoi Pas Nous (15 participant·es), le Centre Paris Sport Vacances et culture printemps, automne et hiver 2023 (plusieurs groupes, représentant au total 32 jeunes) et France Terre Asile (5 jeunes).

En Seine-Saint-Denis avec :

- Epinay-sur-Seine : le centre éducatif fermé (6 jeunes)
- Aubervilliers : le Centre éducatif renforcé (7 jeunes)
- Neuilly-sur-Marne : le programme de réussite éducative (10 personnes)
- La Plaine-Saint-Denis : ICAR (10 jeunes)
- Romainville : Espace Mandela (11 jeunes), et L'Art en partage (11 participants)

L'APSV propose également des cycles d'ateliers centrés sur des thématiques et objectifs spécifiques : la découverte des médias et des outils pour mieux s'informer, la prévention des risques sur internet et les réseaux sociaux, notamment. Tous contribuent à une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.

CYCLE D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

« CITOYENNETÉ FABRIQUE DE L'INFO »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Contribuer à la citoyenneté active des jeunes.
- Proposer un espace de socialisation et de réflexion à des jeunes confrontés à des difficultés (scolarité difficile ou interrompue, rupture familiale, difficulté d'insertion professionnelle...).
- Sensibiliser les jeunes aux stéréotypes : racistes, de genre, etc.
- Nourrir et développer l'esprit critique ; élargir les sources d'information : savoir où chercher une information, comment la vérifier et décrypter des images notamment truquées.
- Initier les jeunes aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les cycles « Citoyenneté-Fabrique de l'info » sont construits autour d'un format conférence de rédaction et proposent d'échanger sur l'actualité et de la traiter notamment sous le prisme de notions comme la liberté d'expression, les stéréotypes, les préjugés, le racisme, la discrimination ou encore la laïcité. L'agencement des ateliers qui s'inscrit dans une réflexion progressive permet d'aborder ces thèmes de manière transversale.

DEROULE DE L'ACTION

Durant les 8 ateliers, les participant.es ont l'opportunité de rencontrer un.e journaliste de presse écrite, un.e dessinateur/trice de presse, un.e journaliste reporter d'images ainsi qu'un.e acteur/trice de la vie citoyenne qu'ils et elles intervieweront dans la perspective de repérer et se distancer des stéréotypes et préjugés.

Les jeunes sont sensibilisé.es aux différentes facettes du métier de journaliste et s'approprient la déontologie et le savoir-faire pendant quatre jours.

L'action est toujours valorisée par un aboutissement collectif : un journal et un support radio-vidéo (micro-trottoir).

Le journal comporte notamment des dessins individuels et collectifs autour d'une thématique d'actualité choisie par les jeunes, la rédaction de brèves d'articles et de réflexions autour d'affiches publicitaires ou de Unes illustrant des stéréotypes ou des propos discriminatoires.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023 :

En 2023, l'APSV a réalisé **26 ateliers** Citoyenneté-Fabrique de l'info à Paris et en Seine-Saint-Denis, avec **35 participant.es parisien·nes et 12 jeunes** de la Seine-Saint-Denis. Les actions ont été menées auprès du Service d'accueil d'urgence 75 et de l'Action collégiens du collège Edgar Varèse, à Paris, et auprès du SEAT de Bobigny et du quartier mineurs de la Maison d'arrêt de Villepinte, en Seine-Saint-Denis.

ZOOM

Cycle Citoyenneté fabrique de l'info avec Action collégiens du collège Varèse, octobre-novembre 2023

« Nous sommes très fières de notre journal, et de l'avoir présenté à la classe. Nous avons adoré le fait d'aborder la question des médias en rencontrant des journalistes. Les ateliers étaient intéressants car nous étions libres de pouvoir nous exprimer, de débattre et de parler de plein de sujets d'actualité ».

Ces retours sont ceux des cinq élèves d'une classe de 4ème du collège Edgar Varèse qui se sont portées volontaires sur le temps extrascolaire pour fabriquer un journal et transmettre leurs acquis au reste de la classe.

Mené en partenariat avec l'adjointe éducative d'action collégiens du collège Edgar Varèse dans le 19e arrondissement, ce cycle Citoyenneté-fabrique de l'information s'est déroulé sur huit séances d'octobre à novembre 2023, séquencées en 4 temps en classe entière et 4 mercredis après-midi à destination d'un groupe d'élèves volontaires.

Cinq élèves se sont ainsi engagées sur ce projet visant à découvrir l'univers des médias et les différentes branches du journalisme, à débattre autour de sujets d'actualité, et à se glisser dans la peau de journalistes pour fabriquer leur propre journal. Elles ont aussi assisté à un atelier de sensibilisation aux stéréotypes et préjugés, et à la lutte contre les discriminations.

Accompagnées par un journaliste presse écrite, les élèves référentes ont ainsi pu parler de leur rapport à l'information et travailler autour de notions précises, comme la liberté de la presse ou la liberté d'expression. Elles ont préparé des questions en vue d'une rencontre-interview réalisée en classe entière. Cette interview était celle de Wimar Fuentes, dessinateur de presse cubain réfugié politique, actuellement accueilli à la Maison des journalistes.



Rencontre-interview avec Wimar Fuentes, dessinateur de presse cubain accueilli à la Maison des journalistes, Photo APSV, 2023.

A leur tour, les élèves volontaires se sont exprimées via le dessin de presse (individuel et collectif) autour de certains sujets qui leur tenaient à cœur : à l'instar du harcèlement scolaire, de la guerre, de la grossophobie et de la solitude.

Elles ont ensuite rédigé les articles de leur journal lors d'un atelier de revue de presse, avant de rencontrer un illusionniste pour aborder la question des fausses informations et des théories du complot par le biais de la magie et biais cognitifs.

En plus de l'interview, la classe entière a bénéficié d'un atelier de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, ainsi que d'un atelier visant à identifier les fausses informations et à s'approprier des outils concrets pour s'en prémunir

Le reste de classe a également eu la chance de découvrir le journal final des élèves référentes du projet intitulé « La main en l'air, les 5 doigts de l'info » en référence au collègue, au poing levé de la revendication et à la solidarité au sein de leur groupe de travail.

Atelier réalisation de dessins de presse avec Mric, Photo APSV, 2023.



Journal réalisé par les élèves à partir du contenu des ateliers, Photo APSV, 2023.

CYCLES DE PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les cycles addict au numérique et de prévention des discours de haine se construisent autour d'espaces de débats sur le numérique et d'ateliers de déconstruction des stéréotypes et préjugés. Chaque cycle addict au numérique débute par un temps d'échange qui va permettre d'identifier les représentations, stéréotypes et préjugés d'une part, et d'autre part de comprendre les pratiques numériques et conduites à risques des jeunes (et parfois des parents). Ces cycles apportent des connaissances techniques et permettent de découvrir différents médias notamment grâce au soutien d'experts : professionnels des médias, professionnels de l'image, journalistes reporters d'images, youtubeur, spécialiste des fakes news et des procédés manipulatoires, psychologues spécialisés sur les comportements à risques.

Les jeunes sont mis en situation et produisent des supports (reportage, vidéos etc.) tout en s'interrogeant sur les enjeux de diffusion (droits, responsabilités et fonctionnement et conduites à risques sur les réseaux sociaux, protection des données etc.). Le cadre promeut la liberté d'expression et l'échange. La démarche est toujours celle d'une pédagogie active. En amont de la mise en œuvre de chaque projet, les besoins des populations devront être identifiés avec les partenaires afin d'élaborer ensemble les contenus des ateliers, le calendrier ainsi que les indicateurs de réussite. Le cycle se compose de six ateliers.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023 :

En 2023, l'APSV a réalisé **59 ateliers** addict au numérique et/ou discours de haine, à Paris et en Seine-Saint-Denis (25 ateliers à Paris et 34 ateliers en Seine Saint Denis) avec **134 participant·es** dont 53 jeunes parisiens et 81 jeunes de Seine-Saint-Denis. Les actions ont été menées notamment auprès de l'association Olga Spitzer (6 ateliers, Paris 19e arr.), de l'école Torcy (7 ateliers, Paris 18e arr.), du collège Georges Brassens (3 ateliers, Paris 19e arr.), du Service d'accueil d'urgence 75 (6 ateliers, Paris 14e arr.), de la PJJ de Paris et de Seine-Saint-Denis (9 ateliers), du Centre éducatif fermé d'Epina-sur-Seine (3 ateliers), de l'école Langevin-Wallon (6 ateliers), et de l'école Hannah Arendt (6 ateliers) à Romainville, et de 2 groupes de l'Organisation en Mouvement des Jeunesses d'Aubervilliers (12 ateliers).

ZOOM

Action addict au numérique avec le SAU 75, octobre 2023

Et si on éteignait nos téléphones pour questionner notre rapport aux écrans ?

Tel a été le défi relevé par les jeunes du Service d'Accueil d'Urgence (SAU75) ayant participé au cycle « Addict au numérique » d'octobre 2023.

Pendant trois jours, les jeunes se sont interrogé·es sur les différents usages des outils numériques. A travers différents ateliers, ils et elles ont débattu sur les bienfaits et les limites d'Internet et des réseaux sociaux.

Peut-on tout dire sur les réseaux sociaux ? Nos informations privées sont-elles protégées en ligne ? Accompagné·es par une psychologue, les jeunes ont d'abord pu questionner la notion d'intimité ainsi que les risques liés à la surexposition de leur vie privée sur les réseaux sociaux. Dans un second temps, les jeunes se sont muni·es d'un stylo pour réaliser leur propre dessin de presse (collectif et individuel). A travers leurs dessins, ils et elles ont passé des messages pour signaler certaines dérives comme l'addiction aux écrans, le cyberharcèlement, ou l'isolement favorisé par les algorithmes.

Ils et elles sont ensuite allé·es recueillir l'opinion des passant·es du parc de la Villette sur les enjeux du numérique, en réalisant un micro-trottoir avec un journaliste reporter d'images. Les jeunes ont finalement abordé la question des fausses informations et des théories du complot avec un illusionniste. Lors de cet atelier autour de la perception et de l'esprit critique, les jeunes ont pu comprendre les différentes formes de manipulation qui s'exercent en ligne. A travers un parallèle entre la magie et les fausses informations, ils et elles ont également abordé la notion de biais cognitifs, avant de se saisir de clés d'analyse concrètes pour éviter la propagation des infox.



Dessin collectif : par Mric à partir de l'idée des jeunes du SAU75

Qu'en ont pensé les jeunes ?

« Ça m'a instruit sur plusieurs sujets comme la désinformation, le trafic d'images et les différents angles d'une image. »

« J'ai appris beaucoup de choses sur les fake-news et sur le numérique. »

« J'ai appris comment nous pouvons être manipulés. J'ai appris à faire plus attention et à vérifier mes sources. »

« Cela m'a permis de partager mes connaissances. Transmettre est ce que j'aime le plus lorsque je rencontre des personnes extérieures. »

« Cela m'a permis en effet d'avoir un autre point de vue sur le monde en général et sur le milieu que je côtoie régulièrement...le web. »

« J'ai appris comment débattre avec les gens, partager ses idées et points de vue. »

CYCLE MEDIAS VILLETTE AVEC DES MAJEUR·ES SOUS MAIN DE JUSTICE PARISIEN·NES

DESCRIPTION DE L'ACTION

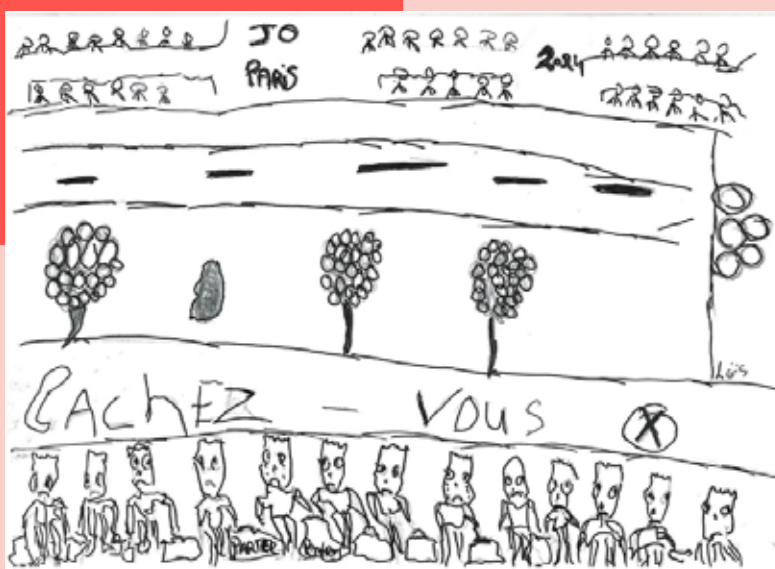
En collaboration avec le SPIP, l'APSV réalise des cycles médias justice avec des majeurs sous-main de justice effectuant un stage collectif à l'APSV pour valider des heures de TIG (travail d'intérêt général). Le dispositif cycles médias Vilette propose un cadre reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun·e. Les participants deviennent chroniqueurs, cadres, preneurs de son, assistants. La mobilisation active des participants est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage par la pratique et l'expérience. Le jeu de l'interview d'un acteur.ice de la vie citoyenne (juge) permet à ces jeunes d'interroger des stéréotypes qu'ils/elles pourraient avoir sur l'institution judiciaire. L'exercice du micro-trottoir sur le site de la Vilette et de se mettre en confiance (chacun se positionnant sur un rôle qu'il choisit). Leur travail est valorisé à l'issue du stage par la réalisation d'un journal et d'un micro-trottoir.

DÉROULEMENT

10 ateliers sont mis en place sur une durée de cinq jours consécutifs avec un groupe de 10 jeunes majeur·es en moyenne. Lors de chaque cycle d'ateliers, les jeunes rencontrent des professionnel·les du journalisme (journaliste presse écrite, journaliste reporter d'images, dessinateur de presse, journaliste avec statut de réfugié en France) et sont initié·es à différents outils journalistiques (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques, réalisation de dessins de presse). Un journal est produit et restitue les différents échanges et exercices journalistiques réalisés par les participant·es.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023 :

L'APSV a mis en place 7 cycles médias justice en 2023. 70 ateliers ont ainsi été réalisés et 57 jeunes personnes sous mains de justice, dont 4 femmes, ont été mobilisées.



Dessin de presse réalisé par un·e participant·e au cycle d'octobre 2023



Dessin de presse réalisé par un-e participant-e au cycle de juin 2023



Une du journal réalisé par le groupe de participants au cycle d'octobre 2023

ACTION 2 : ORGANISATION DU SEMINAIRE « EDUCATION AUX MÉDIAS ET CITOYENNETÉ. RETOURS D'EXPÉRIENCES, QUESTIONNEMENTS »

Le 31 mars 2023, l'APSV a invité ses partenaires à partager un état des lieux des actions menées, et à partir de ses expériences, à interroger plus globalement les démarches de prévention et d'éducation aux médias comme levier d'éducation à la citoyenneté : problématiques et enjeux repérés, objectifs, partenariats, profils et place des usagers, conditions de réussite.

Il s'est agi de questionner les finalités et modalités d'une évaluation des actions menées : quels indicateurs ? Comment coélaborer une évaluation partagée entre usagers, intervenants et partenaires opérationnels, partenaires institutionnels et financiers ?

La Cité des sciences et de l'industrie a accueilli ce séminaire et la Directrice Générale d'Universcience, madame Céline Prévost-Mouttalib, l'a introduit. Avec l'équipe de l'APSV, un groupe de quatre étudiantes de Science Po Paris a participé à l'organisation et au déroulement de cet événement.

Sont intervenu·es à ce séminaire :

- Introduction par Céline Prévost-Mouttalib (DG Universciences) ; Olivier Flament (directeur de l'APSV) ; et Romain Pigenel (Directeur du développement des publics et de la communication) présentation du baromètre de l'esprit critique
- 1ère table-ronde - Mener une action d'éducation aux médias et à la citoyenneté en partenariat : Aneta Szykiel, association Jeden (Pré-Saint-Gervais) ; Fany Piesseau, coordination sociale de territoire (Paris 19e) ; Valentin Caron, chef de projet Education aux médias et à l'information, Direction de la bibliothèque et des ressources documentaires de la CSI



Table ronde du 31 mars 2023 « Mener une action d'éducation aux médias et à la citoyenneté en partenariat » Photo APSV, 2023.

- 2ème table-ronde - Associer des journalistes à une démarche d'éducation aux médias et à la citoyenneté : Basile de Bure, journaliste indépendant ; Aymeric Chastenet, dessinateur de presse ; Intervention vidéo de Bertrand Boyer, journaliste réalisateur indépendant
- 3e table-ronde - Mesurer la réussite des actions : Elodie Vernet, chargée de mission FIPD - Préfecture de la Région Ile-de-France ; Richard Ruelland, responsable des politiques institutionnelles de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, PJJ de Paris ; Atena Lasbleiz, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, SPIP de Paris ; Edouard Zambeaux, journaliste, co-créateur de la ZEP



Table ronde du 31 mars 2023 « Associer des journalistes à une démarche d'éducation aux médias et à la citoyenneté » Photo APSV, 2023.

2.3 Projet de mobilité européenne

Depuis 2021, l'APSV est engagée dans une dynamique d'ouverture européenne. Le projet consiste à mettre en œuvre des parcours de mobilité européenne avec des jeunes éloigné·es des dispositifs classiques d'accès à la mobilité ou à l'emploi, afin d'identifier et de valoriser les compétences non formelles acquises dans un contexte de mobilité européenne.

Cette démarche doit pouvoir s'appuyer sur la construction d'un réseau européen de partenaires engagés dans les champs d'activité de l'APSV : culture, éducation, citoyenneté, travail social.

In fine, ce projet vise à améliorer l'employabilité des jeunes par l'identification de compétences informelles transversales, mobilisables dans diverses situations professionnelles, acquises dans un contexte de mobilité. Il vise également à partager et enrichir les pratiques professionnelles de nos équipes respectives et à identifier des ressources pour nos actions éducatives.

Le projet global de mobilité européenne de l'APSV est construit selon 2 axes principaux : le travail de développement de réseau partenarial européen et la construction de parcours de mobilité pour les jeunes n'accédant pas aux dispositifs de mobilité « classiques ».

Chaque parcours de mobilité avec les jeunes est construit selon un schéma en quatre phases :

- Phase I- la préparation à la mobilité
- Phase II- Un premier séjour court (3 jours) dans la capitale européenne : Bruxelles
- Phase III- Un second séjour plus long (7 jours) dans une autre grande ville, et plus éloignée : Berlin
- Phase III- Le bilan et le travail sur les perspectives de mobilités futures (en groupe ou en autonomie).

Le parcours fonctionne en miroir puisqu'il est prévu d'établir des échanges avec des groupes de jeunes accompagnés par les structures partenaires. Les français·es séjournent à Bruxelles et Berlin, et accueillent à Paris les jeunes bruxellois et berlinois.

L'équipe référente de ce projet à l'APSV a développé des partenariats avec des structures des champs social et culturel à Bruxelles et à Berlin. Après avoir réalisé de nombreux échanges à distance, l'équipe s'est rendue dans les deux villes et a accueilli les équipes partenaires à Paris.

Une première saison de mobilité des jeunes s'était déroulée en avril 2022 (financement Label Paris-Europe).

A partir du mois de février 2023 et avec l'accompagnement de l'APSV, **un groupe de 10 jeunes adultes (18-25 ans)** de Paris se sont mobilisé·es pour préparer un séjour à Bruxelles les 3, 4 et 5 mai 2023. Cette mobilité a été pensée et réalisée autour des questions de citoyenneté européenne, d'échanges interculturels, et de conscience environnementale. Elle a été organisée autour d'expériences artistiques, culturelles et sensorielles, de rencontres, visites et ateliers : les jeunes ont pu interviewer une députée européenne et visiter le Parlement européen avec une entrée dans la salle de votes du parlement. Le groupe a ensuite été sensibilisé à l'histoire du parlement européen lors de la visite du Parlamentarium. Les jeunes ont visité la salle de spectacles des Halles de Schaerbeek, assisté au spectacle L'Absolu de Boris Gibé, et rencontré les artistes en coulisses à l'issue du spectacle. Le groupe a parcouru la ville, réalisé un atelier maraîchage dans une ferme urbaine sur le toit d'un supermarché du centre bruxellois, puis déjeuné les produits récoltés dans le restaurant Refresh, lié à cette ferme. Toutes ces activités ont été réalisées avec un groupe de jeunes bruxellois accompagnés par la maison de quartier 58, de Schaerbeek. Lors de ces trois jours, un reportage a été réalisé par les jeunes autour des différentes activités proposées :

[Reportage du parcours de mobilité européenne 2023 coordonné par l'APSV](#)

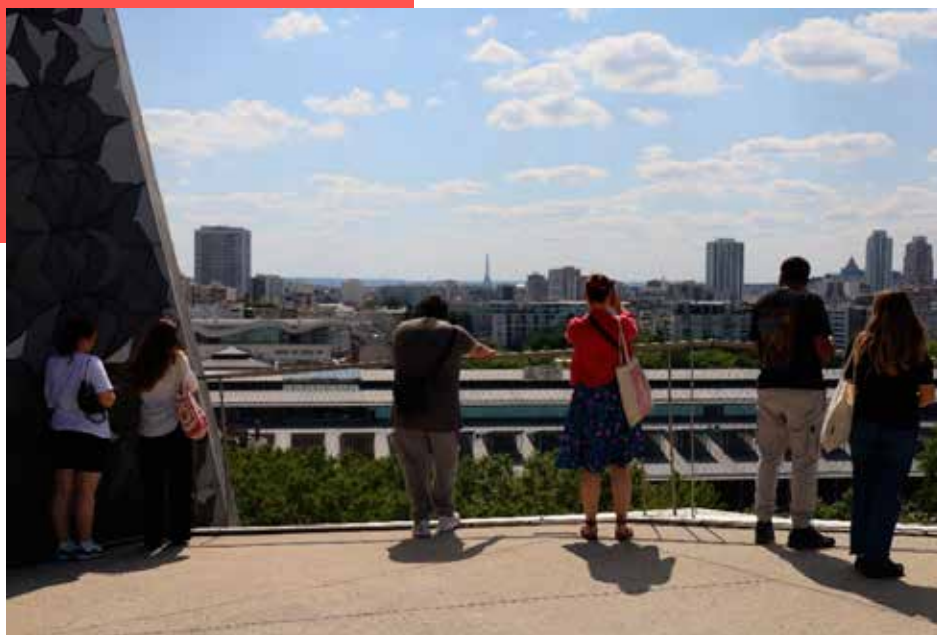


Les jeunes parisien-nes et bruxellois-es réuni-es devant les Halles de Schaerbeek Bruxelles. Photo APSV, 2023.



Atelier maraîchage avec Refresh sur le toit d'un supermarché. Bruxelles, mai 2023 - photo APSV

Du 4 au 10 juillet 2023, un groupe de 8 jeunes berlinois·es a été accueilli par le groupe parisien. Pendant 7 jours, les jeunes ont parcouru la ville, visité des lieux emblématiques et réalisé des ateliers. Les jeunes ont rencontré et interviewé Andréa Fuchs, Adjointe au Maire du 19e arrondissement, chargée de la participation citoyenne et des Conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations, et visité la mairie du 19e arrondissement. Chaque matin, ils et elles participaient à un atelier sociolinguistique. Les jeunes ont assisté à un spectacle de Pina Bausch à la Grande Halle de la Villette, une exposition de Basquiat à la Philharmonie, à une visite guidée du musée Carnavalet, à un atelier de fabrication de porte-carte avec du matériel recyclé à Villette Makerz. Les jeunes ont aussi pu avoir une approche culinaire diversifiée, et finaliser la dernière soirée de la semaine autour d'un repas préparé par les jeunes eux-mêmes à l'occasion d'un atelier avec une cheffe cuisinière.



Belvédère de la Philharmonie de Paris, après la visite de l'exposition Basquiat Soundtracks, Paris. juillet 2023 - photo APSV



Visite guidée du musée Carnavalet, Paris. juillet 2023 - photo APSV

Le groupe de jeunes, accompagné de l'équipe-projet de l'APSV s'est rendu à Berlin du 24 au 30 juillet 2023. Ce séjour à Berlin a fait suite au travail de partenariat soutenu avec Haus Bastian (Musées nationaux de Berlin) et la Gemeinwesenverein Herrstrasse Nord e.V. (GWV). La GWV est une association de quartier qui développe son activité de travail social et de prévention envers les habitants de l'arrondissement de Spandau à l'Ouest de Berlin, incluant donc le quartier de Staaken. Durant le séjour du groupe français à Berlin, les jeunes ont retrouvé le groupe de jeunes berlinois qui étaient venus à Paris, eux-mêmes habitants de Staaken. Cette semaine d'échanges a permis de consolider les liens entre les jeunes à travers des activités variées : visite-atelier avec Haus Bastian (visites de 2 musées du centre historique en lien avec le dessin et le mouvement), visite guidée de la ville sur la thématique du mur et de l'unification européenne (avec visite d'une tour de contrôle mémorial Günter Litfin), un atelier théâtre sur la thématique du sentiment d'appartenance à l'Europe, une traversée en ferry sur le Havel et une sortie pédalo, un atelier cuisine et repas convivial avec des habitant·es du quartier de Staaken.



Parcours-visite de l'histoire du mur de Berlin et de l'unification européenne, Berlin , Paris. juillet 2023 - photo APSV

Les déplacements de chaque séjour sont réalisés en train, de manière à minimiser l'impact environnemental de ces mobilités, et de favoriser l'appréhension des distances et des espaces traversés. Aussi, en dehors des temps d'ateliers et de visites programmés, les jeunes ont des temps-libres afin de partager de manière conviviale et interculturelle, et de se rendre sur leurs lieux d'intérêts spécifiques.

Des échanges réguliers avec les équipes belges et allemandes se poursuivent pour la saison 2024 de la mobilité européenne.

La structuration de ce projet en 2024 et pour les années suivantes passe par la recherche financements structurels plus conséquents.



Visite-atelier du Altes Museum de Berlin, juillet 2023 - photo APSV

2.4 Structuration des activités jeunesse de l'APSV

Dans le cadre de son partenariat avec la CAF de Paris et en particulier de la prestation de service Jeunes, ainsi que du soutien du FONJEP, l'APSV a créé un poste de coordination jeunesse durant le deuxième semestre de 2022 dans le but de structurer l'ensemble de ses activités à destination des publics de 12 à 30 ans. Aussi, deux professionnelles du pôle éducatif ont intégré le réseau des promeneurs du net.

En 2023, l'APSV a affiné un diagnostic des besoins des jeunes de 12-30 ans. Ce travail a permis d'identifier trois intérêts prioritaires des jeunes (répondant à des besoins exprimés) : l'emploi, la culture et le sport. L'APSV peut ainsi adapter ses offres d'accompagnements, notamment renforcer l'accompagnement vers l'insertion et l'emploi et le rendre visible pour des jeunes se dirigeant spontanément vers l'APSV.

Le service prévention-jeunesse a également structuré ses activités prévention-jeunesse en transversalité avec les différents services mobilisés. Cela permet de valoriser plus globalement les activités à destination des jeunes, et d'adapter sa capacité d'accueil et les thématiques de ses actions en fonction des nouveaux besoins identifiés.

Au regard de ces éléments, une des principales pistes de travail du service pour 2024 est de renforcer la visibilité auprès des jeunes des dispositifs et possibilités d'accompagnement pour eux. Ceci dans le but de favoriser l'autonomie des jeunes, leur accès aux droits et aux formes d'accompagnement, et contribuer à leur adhésion volontaire à ces dispositifs.

Le service prévention-jeunesse participe aux réunions et groupes de travail des instances locales de la jeunesse, telles que les coordinations territoriales, et communique régulièrement avec référents jeunesse, Paris anim', les structures de prévention, le QJ, la sous-direction de la jeunesse, l'équipe de développement local, entre autres acteurs de la jeunesse, de manière à favoriser le partenariat et le suivi des jeunes.

3. Insertion socioprofessionnelle

3. Insertion socioprofessionnelle

3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

3.2 Formation

3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes que nous accueillons est pensé dans une démarche globale, tant sur le plan social que professionnel. Il s'appuie également sur le dispositif d'insertion par l'activité économique, Vilette Emploi qui permet aux personnes éligibles d'acquérir une expérience de travail, des compétences ainsi qu'un accompagnement renforcé pendant au maximum 2 ans.

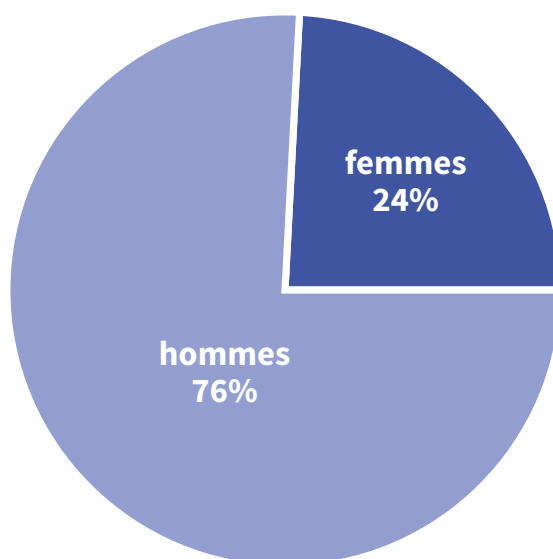
DESCRIPTION DE L'ACTION

Les associations de prévention spécialisée, France Travail, la Mission locale de Paris et plus spécifiquement les conseillers du Plan Régional d'Insertion des Jeunes et de la plateforme de l'inclusion, le SPIP, les structures sociales et d'animations (Espoir 18, Centres sociaux, CPA...), orientent les jeunes vers l'APSV. Ces jeunes sont parfois confrontés à plusieurs problématiques sociales et/ou professionnelles et n'ont pas forcément intégré les dispositifs de droit commun pour prétendre aux allocations, aides ou reconnaissances pour faciliter leur insertion. La plupart des jeunes font l'objet d'un co-suivi mis en place avec le travailleur social de la structure partenaire qui demeure le référent du jeune dans son environnement social. Ce travail en partenariat permet un accompagnement complet, sans perte de repère et qui facilite l'accès aux droits et ou à la formation par exemple.

Les jeunes accompagnés ont des problématiques diverses, ils peuvent être éloignés de l'emploi (demandeur d'emploi de longue durée, sans formation, sans expérience professionnelle), d'autres rencontrent des difficultés liées à l'isolement (rupture familiale, parcours migratoires, parcours de rue), de logement ou d'hébergement, de manque de ressources ou d'informations, de problématique en santé mentale ou de justice. Certains jeunes font parfois face à plusieurs de ces difficultés. Ces freins socio-professionnels nécessitent un accompagnement individualisé renforcé, s'adaptant aux besoins et aux capacités de chacun·e.

Les personnes accompagnées peuvent être orientées à l'APSV et sur le dispositif IAE à la suite d'un stage d'éducation à la citoyenneté et aux médias, par le SPIP, la PJJ, la plateforme de l'inclusion et les structures sociales, professionnelles et de prévention du territoire.

Répartition femmes-hommes bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel en 2023

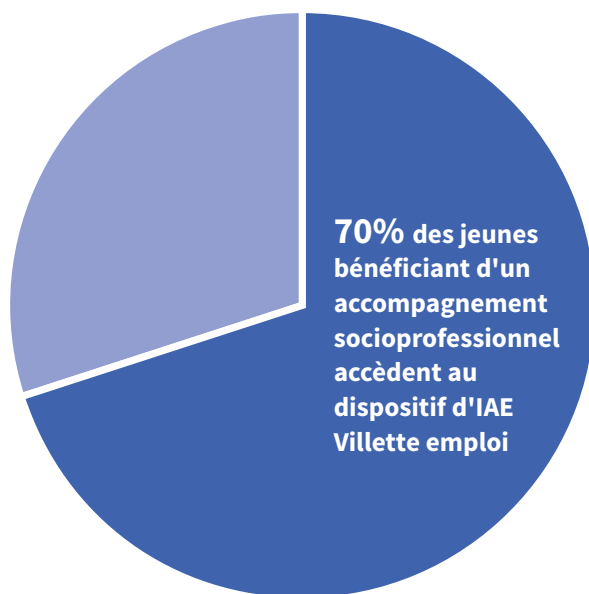


En 2023, **49 personnes** ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel. Un peu moins d'un-quart des personnes accompagnées sur ce dispositif sont des femmes, alors qu'elles représentaient un-tiers des personnes accompagnées en 2022. Ce constat permet à l'APSV de porter une attention particulière à l'accompagnement des jeunes femmes en 2024. Aussi, presque l'ensemble (90%) des personnes accompagnées sont âgées de 18 à 25 ans, les 10% restants ont de 26 à 30 ans.

Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé, basé sur l'écoute, permettant d'élaborer un projet d'insertion professionnelle, notamment à travers la démarche éducative de l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel). Cette démarche permet d'accompagner le jeune, à travers 4 phases, à être au centre de son expérience et de lui permettre d'explorer ses motivations personnelles afin d'y trouver un sens pour son projet professionnel. Au cours de cet accompagnement, la Conseillère en Insertion Professionnelle et le jeune travaillent également sur l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, le logement, la santé, les problèmes de justice, les problèmes administratifs et l'accès aux droits. La Conseillère en Insertion Professionnelle peut également orienter les personnes vers différentes structures sociales, juridiques ou professionnelles comme les Centres d'Actions Sociales, les Points d'Accès au Droit, des permanences juridiques, la Mission locale pour signer notamment, le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) ou France Travail pour obtenir un accompagnement spécifique à leur situation, un financement de formation ou de permis de conduire, des conseils précis...

Par ailleurs, le dispositif d'Insertion par l'Activité Economique permet à certains jeunes ayant les critères d'éligibilité à l'IAE, accompagnés à l'APSV de travailler via des CDD d'usage sur différentes missions (accueil, gestion de flux, vestiaires, manutention, médiation culturelle...).

Part des accompagnements socioprofessionnels (18-25 ans) ayant bénéficié d'une orientation sur le dispositif d'IAE Villettes emploi - 2023



Des 49 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel en 2023, plus des deux-tiers ont intégré le dispositif d'insertion par l'activité économique de l'APSV, Villettes-Emploi. Le pourcentage représentant un « premier contact » correspond à 1 personne, qui en 2023 a bénéficié d'un premier entretien mais n'a pas poursuivi sur un accompagnement. Cela nous semble pertinent de l'indiquer, car ce chiffre est très faible. La plupart des personnes entrant en contact initiant un processus d'accompagnement. Aussi, cette personne pourrait revenir vers l'APSV au moment où cela lui semblerait utile ou pertinent dans son parcours.

Le dispositif IAE structure le parcours personnel, contribue au processus de maturation du jeune (arriver à l'heure, respecter les consignes et le cadre de travail, respecter une hiérarchie en place) et permet de développer des compétences, des expériences professionnelles qui faciliteront leur entrée dans le monde du travail et l'accès à un contrat stable.

En 2023, 50 jeunes ont contacté l'APSV pour bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi. 49 ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel. 34 d'entre eux ont intégré le dispositif IAE Villettes Emploi. 17 jeunes sont sortis avec un contrat en CDD, en CDI, en contrat de professionnalisation, en formation ou en contrat en alternance.

Sur les 49 personnes accompagnées, 4 abandons de parcours ont été constatés, soit 8%. Ceci peut s'expliquer par les difficultés de parcours, parfois multiples ou importantes, que rencontrent certaines personnes. Celles-ci peuvent être d'ordre administratif, familial ou judiciaire, et sont dans ces cas, persistantes.

Ainsi, pour certaines personnes, un accompagnement socioprofessionnel renforcé est nécessaire avant de s'inscrire dans le cadre imposé par des missions de travail.

Des informations sur des événements liés à l'emploi (forums, salons, réunions d'information collectives) sont envoyées tout au long de l'année afin que les jeunes puissent être acteurs de leurs parcours et rencontrent des potentiels recruteurs. La Conseillère en Insertion s'est aussi inscrite sur le réseau Promeneurs du Net afin de rester en lien avec les jeunes en accompagnement et permettre à ceux qui souhaiteraient découvrir l'APSV et plus particulièrement le pôle prévention jeunesse de rentrer en contact avec elle.

La Conseillère en Insertion Professionnelle s'est également rendue à plusieurs temps dédiés à des groupes de travail et réunions afin de rencontrer des professionnels de l'accompagnement et de faire connaître l'APSV ainsi que son volet d'accompagnement social et professionnel et son dispositif IAE, Villettes Emploi. Elle a pu participer au Groupe opérationnel du Plan régional de l'insertion des jeunes à la Mission locale de Paris.

3.2 Formation

L'APSV est un organisme de formation agréé depuis sa création.

Son développement repose sur un principe de *recherche action* et d'actions « sur mesure ».

Il a pour objectif :

- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou **certifiantes** dans le secteur culturel
- L'accompagnement des professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).

En 2023 l'organisme de formation a dispensé au total :

- **6 090 heures de formation à destination des professionnel.le.s du champ culturel et acteurs sociaux.**
- **Dont 3 500 heures de formation dispensées par le CFA**
- **772 heures d'accompagnement scolaire dans le domaine scientifique.**

ÉQUIPE PERMANENTE

- **Mélanie LE MINH MAN**, responsable Formation
- **Dimitra TAYOU**, assistante formation

L'équipe pédagogique de la certification professionnelle d'Assistant.e archiviste :
Stéphanie Le Toux, Anne-Sophie Maure, Pierrick Lelievre, Valérie Picquemal-Moules, Nina Munzel, Romain Joulia, Sabine Brustolin, Eve Jullien.

LISTE DES ACTIONS DÉVELOPPÉES

- **Action 1 : Dixième et Onzième promotions Assistant.e Archiviste**
- **Action 2 : Jury VAE de la certification Assistant.e Archiviste**
- **Action 3 : Accompagnement optionnel à la VAE certification Assistant.e Archiviste**
- **Action 4 : Accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie**
- **Action 5 : Actions de formation auprès des professionnel.le.s de la Friche de la Belle de Mai**
- **Action 6 : Actions de formation auprès des professionnel.le.s du champ de la prévention et du social**
- **Action 7 : Construction d'une approche commune et efficiente de prévention des rixes : valorisation des actes 1 & 2 de la stratégie parisienne de prévention des rixes**
- **Action 8 : Actions de formation à destination des professionnel.le.s de l'accueil du Cent Quatre**
- **Action 9 : Cycle de formation auprès des salarié.e.s de Vilette Emploi (PIC IAE)**
- **Action 10 : Actions de formation pour la Ville d'Epina y sur Seine « Violences inter-quartiers »**

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Usagers-bénéficiaires : 698

Professionnel.le.s : 151



ACTION 1

DIXIÈME ET ONZIÈME PROMOTIONS ASSISTANT.E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Insérer professionnellement des demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion professionnelle dans le domaine archivistique.
- Former des alternant.e.s au métier d'assistant.e archiviste.

Pour les alternants :

- Participer à la collecte des archives
- Classer et décrire des archives
- Conserver des archives
- Communiquer et valoriser des archives

PARTENARIATS MOBILISÉS

Château de Versailles, CEA, Safran, CHU de Rennes, AD du Finistère, Pro Archives systèmes (Lille, Paris, Montpellier), Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Voies navigables de France Toulouse, Mairie de Pau, Université d'Evry, Grand Orient de France, Préfecture de Police, Musée de la Marine, la Croix Rouge, Solidarité International.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2005, en co-certification avec l'AAF, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage de 16 mois pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs.deuses d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes (18-26 ans) dans cette niche métier sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau 5, BAC +2). Elle s'exerce dans les services d'archives de grandes entreprises ou PME, dans des instituts de recherche, chez des prestataires de services spécialisés en archivage ou des collectivités territoriales.

Après deux ans d'interruption, l'APSV a accueilli de nouveau ces nouvelles promotions d'assistant.e archiviste.

Le 21 août et le 4 septembre 2023, les dixième et onzième promotions ont fait leur rentrée dans les locaux de l'APSV.

Pour rappel, l'assistant.e archiviste effectue les activités suivantes :

- Participation à la collecte des archives : sensibilisation des services produisant et versant des archives, évaluation et analyse des archives, préparation et transfert des documents.
- Classement et description des archives : tri des archives, rédaction d'un instrument de recherche, indexation des archives.
- Conservation des archives : suivi des conditions de conservation matérielle et entretien des collections, gestion des bâtiments, locaux de conservation, traitement technique des supports.
- Communication et valorisation des archives : accueil d'utilisateurs internes et externes, suivi des demandes et des retours, aide à la valorisation des archives.

USAGERS-BENEFICIAIRES

19 alternant.e.s. en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

Promotion 10

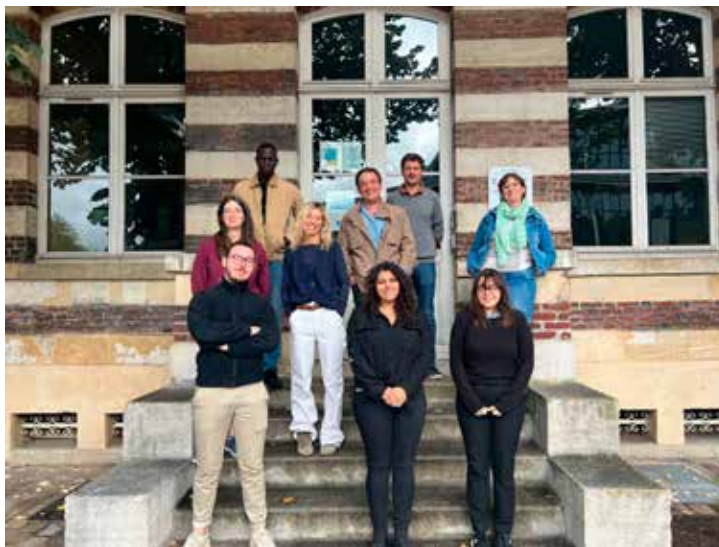


Photo APSV, 2023.

Promotion 11



Photo APSV, 2023.

ACTION 2 :

JURY VAE DE LA CERTIFICATION ASSISTANT.E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Permettre d'obtenir la certification d'Assistant-e Archiviste par l'expérience professionnelle

PARTENARIATS MOBILISÉS

AAF, Santé publique France, Pôle emploi, ANFH

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le processus de VAE permet d'obtenir, intégralement ou partiellement, la certification d'Assistant(e) archiviste inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, niveau V (Journal Officiel du 9 décembre 2012) et délivré par **l'AAF et l'APSV**.

Il est ouvert à toute personne ayant acquis par l'expérience, professionnelle ou bénévole, les compétences d'un.e assistant(e) archiviste.

Le processus se fait en deux étapes

1. Recevabilité de la candidature
2. Constitution du dossier et entretien avec le jury

Un jury de certification s'est tenu le 16 juin 2023. Le jury de juin a été annulé et reporté en septembre 2023. Le jury a été composé de 5 personnes dont un.e représentant.e du collège employeur privé et un.e représentant.e des anciennes promotions absent.es.

USAGERS-BENEFICIAIRES

Une candidate s'est présentée devant le jury :

- La candidate était accompagnée

La candidate qui s'est présentée devant le jury de certification a obtenu une validation totale.

ACTION 3

ACCOMPAGNEMENT OPTIONNEL À LA VAE CERTIFICATION ASSISTANT-E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Offrir une aide pour favoriser la réussite aux professionnels souhaitant obtenir la certification
- Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience incorporée par les candidats à la VAE
- Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification.

PARTENARIATS MOBILISÉS

AAF, ANFH, Centre Hospitalier Ravenel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF prévoit deux tiers du temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste). Deux accompagnements sont possibles une intermédiaire à 18 heures et une dernière à 24 heures. Ils se déroulent en présentiel à l'APSV ou à distance et visent au regard du référentiel de certification à identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat à valoriser pour le livret II et l'entretien oral.

L'accompagnement est une démarche volontaire de la part du bénéficiaire, indépendante de la tenue du jury de validation, et qui ne préjuge en aucune façon de l'attribution totale ou partielle du diplôme, voire de la non-attribution du diplôme.

USAGERS-BENEFICIAIRES

Une candidate a choisi d'être accompagnée. Celle-ci a bénéficié d'un accompagnement de 24h.

ACTION 4

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Accompagnement scolaire des collégien.e.s et lycéen.e.s par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques
- Donner aux étudiant.es les outils pour favoriser la transmission de leurs savoirs
- Développer la culture scientifique des élèves
- Redonner aux élèves la motivation d'apprendre et leur permettre de gagner en efficacité dans l'accomplissement des exercices et lors des révisions
- Fonctionnement du dispositif hors temps scolaire (tous les week-ends de janvier à décembre 2023 de 14h à 16h)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Cité des Sciences et de l'Industrie

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour la seizième année consécutive, la Cité des sciences et de l'industrie et l'Association de prévention du site de la Villette poursuivent leur partenariat sur le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.

Depuis 2007, ce sont **11 412** accompagnements de lycéen.e.s et collégien.e.s qui ont été effectués dans le cadre de ce projet.

L'accompagnement est assuré par des étudiant.e.s d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques. L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié à la BSI (Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie) de 14 h à 16 h. Un ou deux tuteurs. trices selon l'affluence, accompagnent les élèves.

L'accès est libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque.

Le dispositif fonctionne hors temps scolaire et hors jours fériés :

- Tous les week-ends du 7 janvier au 10 décembre 2023 de 14 h à 16 h
- Du mardi au vendredi, du 28 février au 3 mars 2023 de 14 h à 16 h durant les vacances d'hiver
- Du mardi au vendredi, du 2 au 5 mai 2023 de 14 h à 16 h durant les vacances du printemps
- Du mardi au vendredi, du 31 octobre au 3 novembre 2023 de 14 h à 16 h pendant les vacances de Toussaint

Ces stages (accompagnement durant la deuxième semaine de vacances scolaires) de quatre jours (du mardi au vendredi) pour les élèves leur permettent de mettre l'accent sur les révisions du programme et de travailler davantage sur leurs lacunes dans les matières scientifiques.

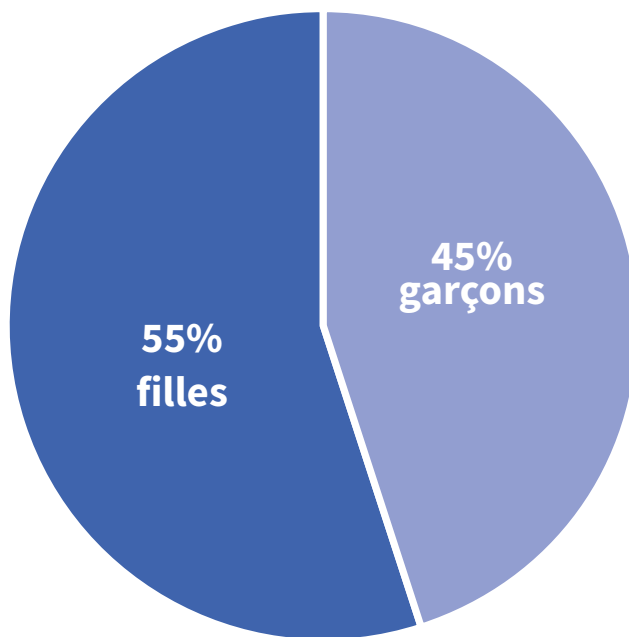
Les derniers jours sont généralement marqués par des visites d'exposition : c'est l'occasion pour les élèves de découvrir les expositions permanentes de la Cité des Sciences afin d'étendre leur culture scientifique.

Afin de clôturer les vacances d'hiver, les élèves ont été invités le dimanche 12 mars 2023 à participer à des tournois d'échecs organisés par la Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie (BSI) dans le cadre de la semaine des mathématiques.

Le 25 juin 2023, dernier jour de l'accompagnement en été, a été marqué par la visite du planétarium.

USAGERS-BENEFICIAIRES

497 collégien.e.s et lycéen.e.s originaire de Paris et sa proche banlieue ont bénéficié du dispositif. Cette année et comme autrefois, les usagers du dispositif sont majoritairement les filles. On relève cette année 55% de filles pour 45% de garçons.



ACTION 5 ACTIONS DE FORMATION AUPRÈS DES PROFESSIONNEL.LE.S DE LA FRICHE DE LA BELLE DE MAI

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Identifier les violences adolescentes
- Développer la compréhension et la dynamique des comportements agressifs et violents, ce qu'ils recouvrent, ce qui en provoque l'escalade
- Identifier les situations génératrices de provocation

PARTENARIATS MOBILISÉS

La Friche de la Belle de Mai Plan de Lutte contre les Discriminations

DESCRIPTION DE L'ACTION

A la demande de la Friche de la Belle de Mai à Marseille, deux actions sont proposées :

- A court terme : comprendre et agir face à un public adolescent violent
- A long terme : formaliser et contractualiser des actions par l'intelligence collective

L'action de formation proposée se déroule :

- Dans un premier temps une compréhension générale des comportements violents et plus spécifiquement du public adolescent
- Dans un second temps gérer les provocations ou les situations génératrices d'émotion par l'acquisition d'outils et de posture

USAGERS-BENEFICIAIRES

12 professionnel.le.s

ACTION 6

ACTIONS DE FORMATION AUPRÈS DES PROFESSIONNEL. LE.S DU CHAMP DE LA PRÉVENTION ET DU SOCIAL

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes de violence à l'adolescence
- Définir les nouveaux moyens de communication dans un objectif de victimiser, humilier et partager
- Adapter sa posture professionnelle en fonction de la situation de violence rencontrée

PARTENARIATS MOBILISÉS

DSOL, Mission Locale, les associations de prévention spécialisée du territoire parisien

DESCRIPTION DE L'ACTION

Après deux années de formation sur l'approche psychologique des comportements violents adolescents et des bilans effectués, d'autres interrogations ont été soulevées concernant les facteurs déclencheurs de ces violences amenant aux rixes.

Sous la forme de demi-journée en discontinu, plusieurs thématiques ont été proposées :

1. Approche psychologique du comportement adolescent (appartenances, identité, confiance en soi)
2. Violences genrées (sexismes et sexuelles, harcèlement, discriminations)
3. Identité numérique adolescente : outil de déconstruction sociale et culturel

USAGERS-BENEFICIAIRES

30 professionnel.le.s du secteur socio-éducatif ont bénéficié de cette formation

ACTION 7

CONSTRUCTION D'UNE APPROCHE COMMUNE ET EFFICIENTE DE PRÉVENTION DES RIXES : VALORISATION DES ACTES 1 & 2 DE LA STRATÉGIE PARISIENNE DE PRÉVENTION DES RIXES

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie parisienne de prévention des rixes
- Définir de nouvel axe de travail et de réflexion dans le cadre de la stratégie parisienne des rixes

PARTENARIATS MOBILISÉS

DSOL, Les clubs de prévention spécialisée du territoire Parisien, Migrations Santé

DESCRIPTION DE L'ACTION

Après trois années d'élaboration de projets de formation destinés aux professionnel.le.s de la prévention spécialisée, Migrations Santé et l'APSV ont décidé de faire un « pas de côté » en valorisant les apports de connaissances agrégés au cours des formations et en construisant ensemble les axes et réflexions dans le cadre de la stratégie parisienne de prévention des rixes. Une journée a ainsi été organisée le 13 novembre 2023.

La matinée a été réservée à des expert.e.s, ils.elles sont intervenu.e.s sur deux thématiques :

1. Dimension psychologique, physiologique et interculturelle
2. Eléments déclencheurs de rixes (harcèlement, violences genrées, addictions)

L'après-midi a constitué un temps de réflexion collective sur :

1. L'acquisition et le développement des compétences psychosociales des jeunes pour les autonomiser dans leur rapport à l'autre
2. La perte du libre arbitre à l'usage « aveugle » des réseaux sociaux et repérages des risques
3. Les actions de médiation et de prévention

USAGERS-BENEFICIAIRES

25 professionnel.le.s du secteur socio-éducatif ont bénéficié de cette formation



Photos APSV, 2023.

ACTION 8

ACTIONS DE FORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNEL. LE.S DE L'ACCUEIL DU CENTQUATRE-PARIS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Identifier les violences adolescentes
- Développer la compréhension et la dynamique des comportements agressifs et violents, ce qu'ils recouvrent, ce qui en provoque l'escalade
- Identifier les situations génératrices de provocation

PARTENARIATS MOBILISES

Centquatre-Paris, Vilette Emploi, PLCD

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Centquatre-Paris a souhaité mettre en place une formation d'une journée sur l'égalité, la discrimination et la diversité et l'attention de son personnel d'accueil et de sécurité.

La formation devait aborder les thèmes suivants :

- La définition juridique de la discrimination ;
- Le cadre légal de la non-discrimination ;
- Les stéréotypes et leur impact sur les pratiques professionnelles ;
- Les conditions d'un accueil du public non-discriminatoire et respectueux.

USAGERS-BENEFICIAIRES

24 professionnel.le.s de l'accueil du Centquatre-Paris

ACTION 9

CYCLE DE FORMATION AUPRÈS DES SALARIÉ.E.S DE VILLETTE EMPLOI (PIC IAE)

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Développer les compétences en communication des travailleurs.euses intérimaires
- Acquérir des savoirs de bases
- Acquérir des outils de gestions des émotions pour une communication professionnelle efficace

PARTENARIATS MOBILISES

**Villette Emploi
AKTO**

DESCRIPTION DE L'ACTION

Maîtriser la communication est un élément clé pour réussir dans le monde professionnel, notamment pour les travailleurs.euses intérimaires qui doivent s'adapter rapidement à différentes entreprises de délégation et diverses situations rencontrées dans le cadre de ces dernières. C'est également une compétence transversale essentielle qui contribue tant à sécuriser les parcours professionnels qu'à favoriser une insertion professionnelle réussie pour les intérimaires.

USAGERS-BENEFICIAIRES

10 salarié.e.s en insertion exerçant dans les métiers de la communication et médiation

ACTION 10

ACTIONS DE FORMATION POUR LA VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE « VIOLENCES INTER-QUARTIERS »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Comprendre les violences inter-quartiers
- Identifier les diverses causes et facteurs de violence
- Saisir la place qu'occupe les réseaux sociaux dans le microcosme de la violence

PARTENARIATS MOBILISES

Ville d'Epina-sur-Seine

DESCRIPTION DE L'ACTION

Rencontrant des problématiques similaires à la Ville de Paris (violences groupées, problème de territoire...), La Ville d'Epina-sur-Seine a fait appel à l'APSV pour organiser un cycle de formation sur la compréhension des violences adolescentes sur le terrain et les réseaux.

L'APSV a donc mis en place 2,5 journées de formation :

1. Le schéma de la violence
2. Les réseaux sociaux
3. Les outils collectifs

USAGERS-BENEFICIAIRES

17 professionnel.le.s ont été formé.e.s (Educateurs.trices spécialisées, animateurs.trices de structures sociales, coordinateur.trices jeunesse)

4. Développement social

4. Développement social

4.1 Culture. Parcours éducatifs et culturels

4.2 Ça match au Zénith. Sport, culture, citoyenneté

4.3 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

4.1 Culture. Parcours éducatifs et culturels

A travers le projet *Parcourir la Villette*, l'APSV accompagne depuis 10 ans les structures socioéducatives d'Ile-de-France dans la construction et la mise en œuvre de parcours éducatifs, artistiques et culturels pluridisciplinaires, sur mesure, à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

ÉQUIPE

- **Maud BERTON**, chargée de mission éducation artistique et culturelle
- **Marie LEMOINE**, cheffe de projets
- **Trélony TAULIAUT**, stagiaire
- **Elise THILLARD**, chargée de mission éducation artistique et culturelle
- **Hugo THIRIFAYS**, chargé de mission éducation artistique et culturelle

En 2023, deux élèves de 4^e Segpa et de 3^e ont été accueillis en stage d'observation.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **1876**
dont

- **Usagers-habitant.e.s : 1655**

Caractéristiques : enfants, adolescent-e-s, adultes et familles, de tous âges (dès 3 mois, majorité de 6-17 ans), en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, isolement, problématique judiciaire...), résidant dans le 19^e arrondissement et d'autres arrondissements de Paris (10^e, 11^e, 15^e, 17^e, 18^e, 20^e), ainsi que de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Bobigny, Epinay-sur-Seine, Neuilly-sur-Marne, Pré-Saint-Gervais, Romainville, Villepinte), et du Val-de-Marne (Kremlin-Bicêtre), notamment dans des quartiers prioritaires. Un parcours a été réalisé avec une association nantaise d'accompagnement à la scolarité en séjour à Paris

Les usagers des parcours sont issus :

- de centres sociaux, associations de quartier (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, adultes en apprentissage de la langue française, soutien à la parentalité...);
- de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs-euses scolaires, élèves exclu-e-s, problématiques sociales, familiales, de santé...);
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs non accompagnés...);
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (enfants et jeunes suivis par la PJJ, en milieu ouvert et fermé);
- de structures d'hébergement et de réinsertion sociale;
- de structures d'accueil de jeunes et d'adultes en situation de handicap;
- d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et de classes spécifiques (classes d'accueil pour élèves primo-arrivants, Segpa, ULIS).

- **Professionnels socioéducatifs : 221**

Caractéristiques : animateurs-trices, éducateurs-trices, enseignant-e-s, psychologues, coordinateurs-trices sociolinguistiques, bénévoles associatifs... accompagnant les groupes.

18 professionnel-le-s et bénévoles ont participé à la formation interprofessionnelle « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement » les 13, 14, 15 février 2023 et les 13, 14, 15 novembre 2023.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives des territoires parisien et francilien
- Construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs : intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- Contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres territoires franciliens
- Favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives du territoire
- Mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : ministère de la Justice, ministère chargé de la Ville, Préfecture de Paris, Préfecture de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Romainville), Fonds interministériel de prévention de la délinquance (Paris), Ville de Paris - Direction des affaires culturelles, Direction de la police municipale et de la prévention, Ville de Romainville, Caisse d'allocation familiales de Paris (CAF 75), Caisse d'allocation familiales de Seine-Saint-Denis (CAF 93).

PARTENARIATS OPÉRATIONNELS :

49 structures socioéducatives

- **19e arrondissement** : Accueils de loisirs maternel et élémentaire Colette Magny, Association Pourquoi pas nous, Association Olga Spitzer, Centre d'activité de jour Suzanne Aussaguel, Centre médico-psychologique Flandre, Centre social et culturel Espace 19-Cambrai, Centre social et culturel Espace 19-Riquet, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale La Ferme du Rail, École maternelle Claude Bernard, France Terre d'Asile Archereau, Institut médico professionnel Cours Hervé, Institut médico-éducatif Cerep-Phymontin, Régie de quartier (Curial).
- **Autres arrondissements parisiens** : Association des étudiants et des amis du Congo (Paris, 3e), Centre social La Maison du Bas-Belleville (Paris, 20e), Centre social Le Picoulet (Paris, 11e) Centre social Solidarité Roquette (Paris, 11e), Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Esperem-Lafayette (Paris, 10e), Collectif réfugiés (Paris, 18e), Culture prioritaire (Paris, 17e), École élémentaire Torcy (Paris, 18e), Foyer d'accueil médicalisé Simone Veil (Paris, 15e), France Terre d'Asile – Villa Saint-Michel (Paris, 18e), Unité éducative en milieu ouvert Bastille (Paris, 11e), Solidimey (Paris, 18e).
- **Seine-Saint-Denis** : Association Jeden (Pré-Saint-Gervais), Association Pierre Ducerf (Aubervilliers), Centre éducatif fermé d'Epinay-sur-Seine, Collège Courbet (Romainville), Contrat local d'accompagnement à la scolarité de Villepinte, École élémentaire Jean Jaurès (Bobigny), École maternelle et élémentaire Arendt (Romainville), École élémentaire Barbusse (Romainville), École élémentaire Cachin (Romainville), École élémentaire Charcot (Romainville), École élémentaire Fraternité (Romainville), École élémentaire Langevin-Wallon (Romainville), École maternelle Véronique et Florestan (Romainville), École élémentaire Wangari Mathai (Aubervilliers), Espace de proximité Breil (Romainville), Espace de proximité Cachin (Romainville), Espace de proximité Mandela (Romainville), Lycée Rosa Parks (Saint-Denis), Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (Jules Vallès), Programme de réussite éducative d'Aubervilliers, Programme de réussite éducative de Neuilly-sur-Marne.
- **Autres départements** : Association des deux rives (Nantes), Hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

32 partenaires culturels :

- **Établissements culturels du site de la Villette** : Cabaret Sauvage, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Universcience, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Ensemble inter-contemporain, Hall de la chanson, Librairie du Parc-Actes sud, Orchestre de chambre de Paris, Orchestre de Paris, Parc et Grande Halle de la Villette, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Villette Makerz, Zénith Paris-La Villette.
- **Autres établissements / acteurs culturels** : Art en partage, Béton Salon, Cartooning for peace, Centre national de la danse, Centquatre, Comédie française, Gaîté lyrique, Forum des images, Fondation Fimenco, Institut du monde arabe, Magasins généraux, Monfort théâtre, musée Carnavalet, musée Guimet, musée de l'Histoire de l'immigration, musée du Pouch, Quai Branly, Paris ateliers, Théâtre national de Chaillot, Théâtre de la Commune, Théâtre du Rond-Point, Théâtre de la Ville.

En 2023, les partenariats avec des structures sociales du nord-est parisien et des villes de proximité en Seine-Saint-Denis ont été consolidés. Les deux principaux projets territoriaux, dans le quartier Curial-Colette Magny dans le 19e et à Romainville (Cité éducative), comprenant plusieurs parcours mis en œuvre à l'échelle du quartier ou de la ville, avec des partenaires socioéducatifs intervenant sur les différents temps de vie des habitants, sont désormais bien ancrés localement. Pour rappel, l'APSV avait été missionnée par la Ville de Romainville et la Préfecture de Seine-Saint-Denis pour intervenir auprès des classes de cycle 3 de Romainville dès la rentrée 2022. En articulation avec les parcours menés sur le temps scolaire, l'APSV met également en œuvre des parcours avec les usagers des espaces de proximité des quartiers des établissements scolaires (Quartier de l'Horloge, Cachin et Trois-Communes), sur les temps des loisirs et de la famille.

56

De nouveaux partenariats ont été développés dans le cadre de ces projets territoriaux (Régie de quartier du 19e, notamment, dans le quartier Curial, les espaces de proximité Cachin, Mandela et les écoles Charcot et Fraternité à Romainville). Globalement, 30 % de nouveaux partenaires ont rejoint le dispositif, notamment deux CHRS (La Ferme du Rail, Esperem-Lafayette) et deux programmes de réussite éducative (CLAS Villepinte, PRE d'Aubervilliers).

1. Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 96 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 1655 enfants, adolescents et adultes

- s'inscrivant dans une finalité sociale et éducative à l'égard de populations prioritaires
- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de la Villette, à Paris et en Île-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...)
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats)
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...) et sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (en moyenne 4 établissements culturels fréquentés par parcours).

Les parcours s'appuient sur les ressources culturelles du site de la Villette et du territoire francilien (équipes, programmations, ressources pédagogiques) et mobilisent les ressources de l'APSV : ateliers d'éducation à l'image (Radio Télé la Villette), service prévention, accompagnement socioprofessionnel, dispositif d'insertion par l'activité économique Villette emploi, plan de lutte contre les discriminations. Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV peut déployer un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.



Médiation à la Cité des sciences avec les enfants de l'Espace de proximité Jacques Brel à Romainville, mai 2023. photo APSV, 2023.



Atelier de chant avec les enfants suivis par l'hôpital du Kremlin-Bicêtre en partenariat avec l'Orchestre de Chambre de Paris, juin 2023. Photo APSV, 2023.



Visite du musée Carnavalet avec les adultes apprenants de Collectif réfugiés, octobre 2023. Photo APSV, 2023..

2. Animation d'une formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement »

Proposée à tous-tes les professionnel-le-s socioéducatifs-tives (éducateurs-trices, animateurs-trices, enseignant-e-s, éducateurs-trices de jeunes enfants...) et intervenant-e-s culturel-le-s inscrit-e-s dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour construire une posture éducative et accompagner la mise en œuvre des parcours.

18 professionnel-le-s ont participé à la formation interprofessionnelle « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement » (deux cycles de trois jours les 13, 14, 15 février et 13, 14, 15 novembre 2023).

En 2023, deux modules d'approfondissement ont été élaborés à l'attention des professionnels déjà formés, l'un sur l'autonomie et la participation culturelle, l'autre sur la construction d'un parcours éducatif et culturel. Depuis 2022, l'action de formation est pilotée par l'organisme de formation de l'APSV.

3. Intervention auprès des groupes en parcours, élaboration et diffusion de supports pédagogiques

L'APSV anime les temps d'échanges et de débats en début et fin de parcours, soit 192 interventions-débats en 2023. Elle élabore et diffuse des supports pédagogiques à l'attention des jeunes en parcours (plans, jeux de piste, photo-langage...) et de leurs accompagnateurs-trices (bibliographie, méthodologie de projet, outil d'animation de débats, banque d'images et de vocabulaire...).

4. Coordination et suivi

Parallèlement à la mise en œuvre des parcours, l'APSV veille à maintenir une démarche partenariale qui associe à égalité les structures socioéducatives et les établissements culturels.

L'APSV et ses partenaires s'engagent ainsi à partager l'information, à évaluer et à réajuster l'action, à repérer et rendre compte des problématiques sociales et éducatives aux acteurs institutionnels.

En 2023, 2 comités de suivi, espace d'échanges interprofessionnel entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV pour assurer le suivi des parcours ont eu lieu les 20 janvier et 4 juillet 2023.

5. Collaborations pédagogiques et artistiques

L'APSV est régulièrement sollicitée par ses partenaires culturels pour inscrire des groupes en parcours dans des projets artistiques participatifs.

De mai 2022 à juillet 2023, un groupe de travail dédié à cette question a réuni des partenaires culturels, des artistes intervenants et des acteurs socioéducatifs, parties prenantes de ce type de démarche. Le groupe a identifié les conditions de réussite des projets et élaboré des préconisations. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'une « charte des bonnes pratiques pour la mise en oeuvre de projets artistiques participatifs » : https://drive.google.com/file/d/1slc_mcojLQHsNgtwO-_iflcor9ybV60Q/view?usp=sharing

Cette charte est expérimentée tout au long de la saison 2023-2024.

Depuis 2017, l'équipe EAC de l'APSV réalise des projets avec le département de pédagogie du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, dans le cadre du dispositif *Parcourir la Villette*. L'objectif est de favoriser la rencontre entre des usagers des parcours et des étudiants en pédagogie du CNSMDP. A travers des cycles d'ateliers de pratique musicale, coconstruits par l'APSV, les étudiants et les référents socioéducatifs, les projets répondent à la fois à des enjeux éducatifs et sociaux pour les usagers (ouverture culturelle, socialisation, expression orale et corporelle) et d'ouverture et de pédagogie pour les étudiants.

En 2023, deux projets de six ateliers ont été menés, l'un avec les élèves de la classe UPEAA de l'école Henri Barbusse à Romainville et un étudiant, l'autre avec les enfants de l'IMP Cours Hervé à Paris 19^e et trois étudiants, à l'automne 2023. Une restitution a été présentée à l'IMP avec les autres enfants de la structure et les parents. Ces deux cycles d'ateliers ont offert un terrain d'expérimentation pédagogique et un espace de rencontre inédit entre les jeunes musiciens et les usagers des parcours.



Restitution des ateliers de pratique musicale des étudiants du CNSMDP avec les enfants de l'IMP Cours Hervé.
Photo APSV, 2023.

Depuis 2017 également, l'APSV mène des projets participatifs avec l'Orchestre de chambre de Paris. En 2023, le projet « Fables en musique » a été proposé à un groupe d'enfants d'une unité spécialisée de l'Hôpital Bicêtre et un groupe familles de l'Espace Mandela à Romainville.

Enfin, en 2023, des usagers du centre social Solidarité Roquette et de Collectif Réfugiés en parcours ont pris part à plusieurs ateliers de création sonore proposés par l'Orchestre de Paris. Au terme de ces ateliers, les performances des participants ont été enregistrées et ont été présentées en introduction sonore du spectacle *Belongings* à la Philharmonie de Paris, le 27 mai 2023.

6. Les temps forts : étape festive et Jeu d'ouverture

Étape festive *Parcourir la Villette*

L'étape festive *Parcourir la Villette* est une journée annuelle de rassemblement des usagers des parcours de la saison en cours, autour d'une programmation artistique et culturelle et de restitutions.

En 2023, l'étape festive était programmée au Trabendo le 23 mars 2023. Elle a été annulée en raison des perturbations liées aux grèves contre la réforme des retraites et l'impossibilité de se déplacer jusqu'au site de la Villette. Il n'a pas été possible de reporter l'étape festive à une date ultérieure car le calendrier du Trabendo et d'autres salles du site de la Villette était complet, suite, notamment, aux reports des concerts prévus initialement pendant la crise sanitaire.

Jeu d'Ouverture de la 10^e saison *Parcourir la Villette*

La 10^e saison *Parcourir la Villette* (2023-2024) a été lancée le vendredi 4 octobre 2023 lors d'un grand Jeu d'Ouverture (J.O) sur le site de la Villette. 568 jeunes et 115 accompagnateurs ont participé à différents jeux d'exploration du parc, élaborés par l'équipe EAC de l'APSV, puis ont assisté à un mini-concert de deux flûtistes de l'Orchestre de chambre de Paris, organisé spécialement pour le lancement de cette saison anniversaire. Un grand pique-nique collectif a clôturé la matinée.



Jeu d'ouverture de la 10^e saison. Photo APSV, 2023.



Jeu d'ouverture de la 10^e saison, octobre 2023. Photo APSV, 2023.

7. Evaluation

Evaluation qualitative des parcours menés en 2023

Des bilans ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires socioéducatifs et les établissements culturels. Les bilans avec les partenaires socioéducatifs (animateurs-trices, éducateurs-trices, psychologues, référent-e-s enfance, jeunesse, famille, enseignant-e-s) indiquent que les parcours répondent avant tout à des besoins sociaux et éducatifs, dont trois principaux : l'ouverture culturelle, l'acquisition de compétences psycho-sociales, le soutien aux apprentissages.

- Favoriser l'ouverture et la socialisation culturelle

Selon les partenaires socioéducatifs, les parcours favorisent la découverte des lieux et des ressources artistiques et culturelles, développent la curiosité, permettent de s'ouvrir à d'autres références et à l'altérité :

*« L'objectif a été atteint car la plupart des jeunes présents n'avaient jamais vu une pièce de théâtre et n'avaient jamais vu une exposition. Un seul avait déjà été à la Cité des Sciences »
coordinatrice de PRE*

*« L'offre culturelle proposée dans le cadre du parcours était accessible à un public peu habitué à franchir les portes des lieux culturels »
éducateur d'un IMP*

*« Les temps d'échanges et d'apprentissage collectifs ont favorisé la socialisation »
animatrice association de quartier*

*« La remobilisation dans des secteurs autres que le travail traditionnel permet de s'ouvrir à d'autres pratiques et de se découvrir différemment »
coordinatrice linguistique et insertion professionnelle*

- Acquérir des compétences psychosociales

Les professionnel-le-s indiquent que les parcours développent la communication et l'écoute au sein du groupe, l'esprit critique, la capacité à exprimer ses émotions, à coopérer, à se repérer (dans le temps, l'espace), à se déplacer, ainsi qu'à prendre confiance en soi, en ses capacités et en l'autre :

« Développement de la confiance dans le groupe et dans les bénévoles formatrices » coordinatrice linguistique

« Nous avons pu observer l'ouverture de certains jeunes qui ne parlaient pas et ne souriaient pas » coordinatrice de PRE

« Renforcement des liens et de l'entente au sein du groupe. Cela est important pour une pratique de la langue sans blocage » bénévole apprentissage français

- Soutenir les apprentissages

Enfin, les bilans mentionnent l'acquisition de compétences linguistiques, langagières chez les apprenants en langue française, les élèves, les jeunes :

« Les élèves ont appris de nouveaux mots de vocabulaire grâce aux temps de débats et ateliers de musique » enseignante de classe UPEAA (élémentaire)

Les professionnels de structures d'accueil de jeunes et d'adultes en situation de handicap ont également perçu une amélioration de la mémorisation et de la coordination chez les participants.

Les effets positifs pour les usagers sont le développement de la curiosité, l'ouverture à l'autre, la cohésion de groupe, la coopération, la confiance en soi, en les autres et une meilleure mobilité. Pour les professionnels et bénévoles socioéducatifs, les apports sont l'enrichissement de la relation éducative avec leurs usagers (36 % des répondants), l'élaboration de nouveaux supports éducatifs (36 %) et l'ouverture à de nouvelles ressources (27 %). Enfin, pour les partenaires culturels, le dispositif « *Parcourir la Villette* » favorise le développement des publics, en termes de fréquentation et de diversification. Les espaces de rencontre et de réflexion interprofessionnels, avec une diversité de partenaires (groupes de travail, comités de suivi), sont particulièrement appréciés par les partenaires culturels. Ils indiquent avoir peu d'espaces de ce type.

Les leviers repérés sont :

- Côté APSV : un repère pour les usagers, la connaissance des usagers des parcours, la coordination globale et la disponibilité et l'écoute.
- Côté partenaires socioéducatifs : l'implication tout au long du projet, la co-animation des temps d'échanges et de débats et la participation à la formation.
- Côté partenaires culturels : la souplesse et l'adaptation des intervenants culturels, la qualité de l'accueil du groupe, la consultation de la fiche-parcours en amont.

Les difficultés rencontrées en 2023 sont principalement liées aux impacts des grèves contre la réforme des retraites. Les professionnels ont également mentionné la difficulté à (re)mobiliser les usagers depuis la crise sanitaire.

8. 10 ANS DE PARCOURIR LA VILLETTE

Evaluer la démarche

Depuis 10 ans, l'APSV pilote le projet *Parcourir la Villette* dans une démarche partenariale et territoriale avec les établissements culturels de la Villette, les structures socioéducatives du territoire et les usagers des parcours. Plus de 10 000 usagers, de Paris et de Seine-Saint-Denis majoritairement, ont participé à des parcours éducatifs, culturels, artistiques interdisciplinaires coconstruits avec les partenaires socioéducatifs. En 2023-2024, à l'occasion du 10^e anniversaire de *Parcourir la Villette*, l'APSV engage une évaluation des dix années de mise en œuvre de cette démarche.

L'évaluation est menée par trois chercheuses en sciences sociales de l'Université Paris Nord et consiste à évaluer en quoi la méthodologie de projet appliquée répond aux objectifs, initiaux et réajustés, du projet et à identifier les pistes d'amélioration pour les prochaines années. Trois axes sont privilégiés : la place des usagers, l'impact pour les usagers et les professionnels, le développement territorial.

Les chercheuses assistent, tout au long de la saison 2023/2024, à des étapes de parcours et mènent des entretiens auprès des professionnels référents et des usagers. Un échantillon de huit parcours a été constitué, croisant plusieurs critères : caractéristiques sociales, âges et territoires des usagers, mais également spécificités des partenariats, notamment l'inscription dans la durée ou encore l'approche territoriale. L'APSV coordonne les interventions des chercheuses. Les premiers résultats seront communiqués lors du comité de suivi *Parcourir la Villette* le jeudi 4 juillet 2024. Le rapport final sera présenté lors d'un séminaire à l'automne 2024.

Réajuster les supports et les outils

Cet anniversaire et l'évaluation sont également l'occasion de réajuster les supports et outils élaborés depuis 10 ans. Une première étape de travail a été initiée en septembre 2023 sur le logo du projet.



La mention « 10 ans » a été ajoutée. La nouvelle disposition des lettres de *Parcourir la Villette* fait apparaître le mot « ville », reflétant l'élargissement du territoire du projet, toujours ancré sur le site de la Villette, mais mobilisant désormais, en complémentarité, de nombreuses ressources culturelles et artistiques à Paris et en Ile-de-France.

Organisation de l'étape festive des 10 ans

L'organisation de l'étape festive des 10 ans a commencé au dernier trimestre 2023. Elle aura lieu le mardi 23 avril 2024 au Trabendo. Les groupes de la saison 2023-2024, ainsi que les partenaires socioéducatifs des 10 ans, avec leurs groupes actuels, sont invités à participer à cette journée de rassemblement autour de temps artistiques, d'un grand débat « La culture, à quoi ça sert ? », de restitutions. Les intervenants artistiques et culturels des parcours et des éditions précédentes des étapes festives animeront des spectacles participatifs sur la scène du Trabendo. Le manège du collectif artistique *Les Fondateurs de roue*, présenté à l'étape festive 2017, sera de retour à l'occasion de ce 10^e anniversaire.

ZOOM

Le parcours du FAM Simone Veil (Paris, 15^e)

Le FAM Simone Veil est une structure sociale qui accueille des adultes présentant divers troubles du spectre autistique et qui a pour rôle de faire acquérir aux résidents le meilleur niveau d'autonomie possible. Cela passe par la familiarisation avec le foyer, la découverte des ressources de proximité, le développement des relations interpersonnelles, l'ouverture à des perspectives professionnelles, la prise de confiance en soi et la construction de son individualité. Le parcours, qui s'est déroulé au FAM et dans les établissements culturels du site de la Villette et à Paris, visait à accompagner les résidents dans l'atteinte de ces objectifs et à favoriser une forme d'épanouissement personnel.

Du mois de décembre 2022 à juin 2023, les résidents ont réalisé les activités suivantes :

- Deux temps d'échanges et de débat – avec l'APSV
- Un atelier d'acrobatie (équilibre, travail sur le risque et la confiance) avec Matias Pilet, interprète du spectacle *Les Aventures d'Hektor*, suivi d'une présentation du spectacle – Théâtre Le Monfort
- Représentation du spectacle *Les Aventures d'Hektor* – Théâtre Le Monfort
- Trois ateliers de pratique du clown avec Valérie Nivet – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Deux ateliers de pratique de danse hip hop avec Viola Chiarini – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Représentation du spectacle de danse *Golden Stage* – Grande Halle de la Villette
- Visite-découverte de l'exposition *Basquiat Soundtracks* – Philharmonie de Paris

Les propositions de ce parcours pluridisciplinaire ont permis aux résidents de travailler l'expression et la confiance en soi. La pratique du clown leur a donné la possibilité de jouer avec différentes émotions, démarches, postures, personnages, et ainsi de travailler sur la prise de risque induite par le jeu clownesque.

Le fait de proposer des cycles d'ateliers a permis d'approfondir les apprentissages, ainsi que de renforcer le lien de confiance et d'interconnaissance entre les résidents, les professionnel-le-s et les différents intervenants. Dans la perspective du développement de l'autonomie, le parcours a aussi favorisé la capacité d'écoute et l'acquisition de codes sociaux.



Photo APSV, 2023.

Le parcours du CHRS Esperem Lafayette (Paris, 10e)

Le CHRS Esperem Lafayette situé dans le 10e arrondissement à Paris est destiné à des familles monoparentales, plus spécifiquement à des femmes, dont certaines sont victimes de violence, accompagnées d'enfant(s), souhaitant être accompagnées dans leur projet de vie et d'insertion. Les personnes sont accueillies en studio ou en petits appartements regroupés sur un même site. Le CHRS propose également un hébergement en diffus où les familles sont accueillies en appartement avec ou sans cohabitation. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Un projet personnalisé est élaboré avec les familles accueillies.

L'objectif de ce premier parcours co-construit avec les professionnelles du CHRS était de découvrir des ressources culturelles proches de son territoire d'habitation, de favoriser la prise de confiance en soi et la prise d'initiative. Le projet a été également l'occasion de proposer des espaces de soutien à la parentalité ainsi que des opportunités pour prendre la parole et exprimer son avis. Pour ce premier partenariat, l'APSV a proposé deux types d'activités : des séances en familles qui permettent de travailler le soutien à la parentalité mais aussi des étapes où seules les femmes participent afin qu'elles puissent s'affranchir de leur rôle de mère et prendre du temps pour elles sur quelques heures.

Du mois de février à juin 2023, les familles ont réalisé les activités suivantes :

- Deux temps d'échanges et de débat – avec l'APSV
- Une visite-atelier de l'exposition *Hier revient et je l'entends* de Katia Kaméli avec les adultes – Centre d'art Béton Salon
- Une représentation de *Cœurs Sauvages* de la compagnie Les Colporteurs en famille – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Une visite atelier *Instruments et traditions du monde* en famille - Cité de la Musique
- Un atelier cirque en famille – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Un ciné-débat avec les adultes – Forum des Images
- Un concert éducatif *Muerto o vivo* de la Compagnie Mon Grand l'Ombre en famille – Philharmonie de Paris
- Visite *Et Dieu créa la femme...en Orient* avec les adultes – Institut du Monde Arabe

Ce premier parcours a permis de découvrir différentes ressources du parc de la Villette, proches du centre d'hébergement, mais également de découvrir d'autres quartiers parisiens. Sur certaines propositions destinées aux femmes, comme l'exposition à Béton Salon et la projection au Forum des Images, ces dernières ont pu prendre la parole sur des sujets importants pour elles, tels que la parentalité et leurs pays d'origine. Les enfants ont également beaucoup aimé les différentes activités proposées. Il s'agissait pour la plupart de leur première expérience de spectateurs-trices ou de visiteurs-euses d'exposition. Les professionnelles ont participé à la formation « Parcourir la Villette ». Cela leur a permis de mieux identifier les ressources culturelles du parc et de nouer des partenariats directs avec certains établissements culturels. Un deuxième parcours a été construit pour l'année 2024.



Visite-atelier Instruments et traditions du monde en famille à la Cité de la musique Photo APSV, 2023.



Visite atelier de l'exposition Hier revient et je l'entends de Katia Kaméli au Centre d'art Béton Salon. Photo APSV, 2023.

Le parcours de la classe de 6^{ème} Segpa du collège Gustave Courbet de Romainville

Ce parcours fait partie d'un projet territorial mené par l'APSV à Romainville, dans le cadre de la Cité éducative. Il consiste à mettre en œuvre des parcours avec des élèves de cycle 3 des établissements scolaires de la ville, ainsi qu'avec des enfants et des familles, sur le temps des loisirs et de la famille.

Les classes Segpa accueillent des élèves rencontrant des difficultés scolaires importantes et leur proposent un accompagnement adapté. Ce parcours avait pour objectif de soutenir les apprentissages, de permettre aux élèves d'apprendre autrement et de décrocher les matières, à travers une approche pluridisciplinaire et transversale. Il avait également pour objectif de favoriser la confiance en soi des élèves et de les accompagner dans leur orientation professionnelle par la découverte de nouveaux métiers.

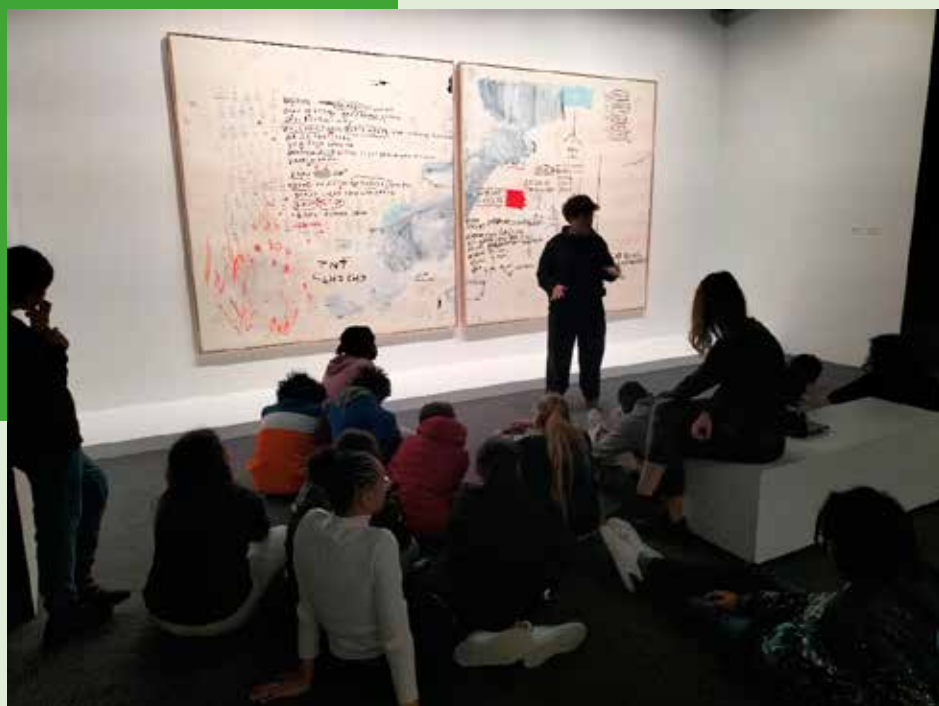
Du mois de janvier à juin 2023, les élèves ont réalisé les activités suivantes :

- Deux temps d'échanges et de débat – avec l'APSV
- Un concert dessiné *Tableaux d'une exposition* – Philharmonie de Paris
- Une visite-découverte de l'exposition *Basquiat Soundtrack* – Philharmonie de Paris
- Rencontre avec Clémentine Girault, responsable de la régie des œuvres – Cité de la musique
- Atelier dessin et rencontre avec un illustrateur, graphiste, bédéiste et dessinateur numérique – Paris atelier
- Visite de l'exposition *Ramsès. L'or des Pharaons* – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Atelier Tumo d'initiation aux dessins d'animation – Forum des Images

Le parcours a permis aux élèves de développer leur créativité et leur imagination, notamment grâce aux différents ateliers de pratique artistique proposés. Le fil rouge choisi autour des arts plastiques et du dessin a permis une découverte variée de supports, techniques et métiers en lien avec ce domaine artistique. Toutes les activités proposées ont pu être reprises et approfondies en classe avec l'enseignant. Ainsi, à la suite de la visite de l'exposition *Basquiat Soundtracks*, les élèves ont pu travailler sur les symboles et supports utilisés par l'artiste et ont pu recréer collectivement une œuvre inspirée de Basquiat.

Les élèves ont également pu développer des capacités d'orientation grâce aux différents déplacements en transport en commun sur le parc de la Villette et à Paris. En effet, plusieurs étapes ont eu lieu dans le centre de Paris et dans le 10^e arrondissement.

Une dynamique de groupe positive s'est développée tout au long du parcours. Les temps informels de pique-nique entre les étapes ont notamment favorisé cette dynamique. Ils ont en outre permis une découverte de nouveaux lieux parisiens, tels que le canal Saint-Martin ou encore le jardin des Tuileries, que certains élèves découvraient pour la première fois. Enfin, les différentes rencontres professionnelles organisées ont pu ouvrir le champ des possibles pour les élèves mais également pour les enseignants qui ont découvert de nouvelles ressources dans le cadre du parcours et de la formation Parcourir la Villette.



Rencontre avec Clémentine Girault, responsable de la régie des œuvres à la Cité de la musique. Photo APSV, 2023.



Concert-dessiné *Tableaux d'une exposition* à la Philharmonie de Paris. Photo APSV, 2023.

4.2 Ça match au Zénith.

Sport, culture, citoyenneté

À la fois parc urbain, ressource culturelle et acteur territorial majeur de la ville de Paris, le site de la Villette contribue au développement de la dynamique des J.O.P de Paris 2024. Le Zénith, scène emblématique des musiques actuelles, est clairement identifié par la majorité des jeunes des quartiers alentours. Néanmoins ceux-ci y accèdent peu, en raison de freins sociaux, économiques ou symboliques. Le projet *Ça match au Zénith* vise à rendre le Zénith plus accessible et s'appuie sur le sport comme levier éducatif, permettant d'articuler pratique sportive, expérience culturelle et éducation à la citoyenneté. Cette articulation constitue un vecteur d'intervention sociale et éducative. Ces ateliers préparent les participants à un rassemblement annuel au Zénith.

COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé de l'APSV, du Zénith Paris-La Villette et de l'association Tatane, qui se sert du levier sportif pour développer des activités pédagogiques à travers le football. L'APSV coordonne et met en œuvre le projet.

ÉQUIPE

- **Fleur DEMARTY**, chargée de mission
- **Tidiane DIOUF**, chargé d'animation socio-éducative
- **Marie LEMOINE**, cheffe de projets
- **Selma DENDANI**, stagiaire

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 2466

Dont :

- Usagers-habitant-e-s : 1074 jeunes et 158 professionnel-le-s ont réalisé un parcours coconstruit *Ça match au Zénith*

Caractéristiques : enfants, adolescent-e-s, de 8 à 18 ans, notamment en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, problématique judiciaire...), résidant dans les quartiers prioritaires du 19^e arrondissement et d'autres arrondissements de Paris (3^e, 7^e, 9^e, 10^e, 11^e, 14^e, 17^e, 18^e, 20^e), de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Plaine-Saint-Denis, Le Blanc-Mesnil, Le Raincy, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Romainville, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Tremblay-en-France, Villetaneuse), de Seine-et-Marne (Meaux), des Yvelines (Versailles), des Hauts-de-Seine (Antony, Issy-les-Moulineaux), du Val-de-Marne (Ivry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés), du Val d'Oise (Saint-Ouen-l'Aumône, Sarcelles).

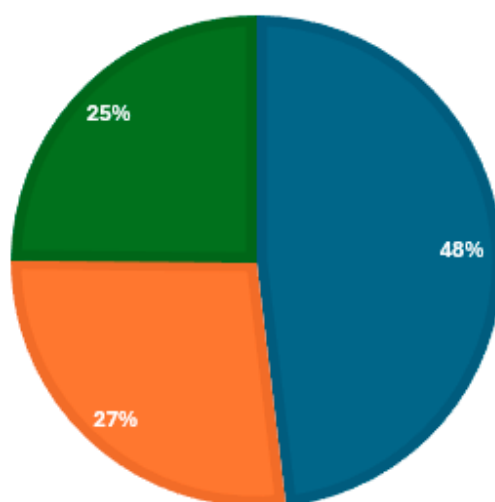
En 2023, le projet a renforcé son impact territorial en Île-de-France. La mobilisation partenariale s'est consolidée à Paris et en Seine-Saint-Denis et s'est développée dans les autres départements franciliens. Le jeu d'ouverture le 28 septembre 2023 a en effet rassemblé 1392 participants dont 1223 jeunes et 169 accompagnateurs (418 de Paris, 451 de Seine-Saint-Denis, 216 des Hauts-de-Seine, 168 du Val-de-Marne, 84 des Yvelines, 31 du Val-d'Oise, 24 de Seine-et-Marne

Concernant les parcours coconstruits, 48% des participants sont parisiens, 27% sequanodionysiens, 25% des participants sont habitants d'autres départements franciliens (10% en 2022).

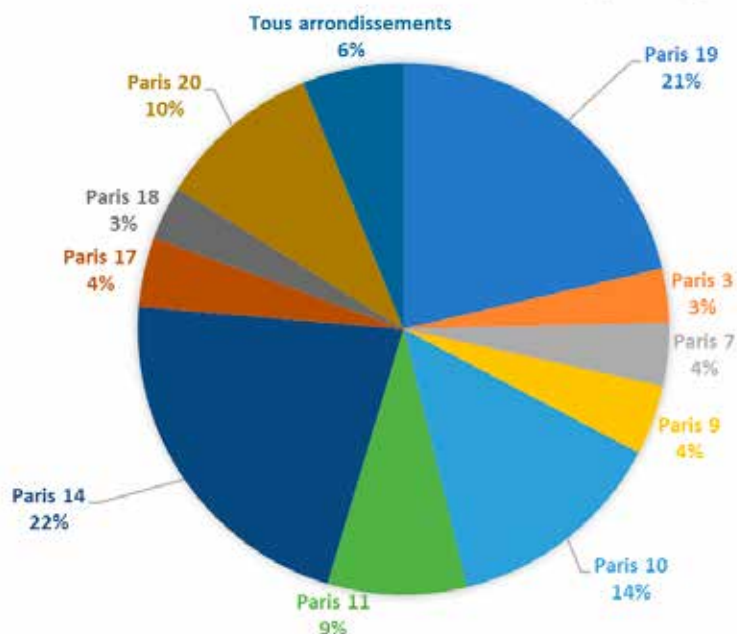
L'APSV, avec l'appui de la DRAC Ile-de-France, a construit en 2023 un projet de développement francilien à l'attention de jeunes du Val-d'Oise et de l'Essonne. Deux parcours *Ça match au Zénith* seront mis en œuvre en partenariat avec le Conseil départemental du Val-d'Oise, à l'attention de jeunes d'un collège de Viarmes et de la Maison départemental de l'enfance au premier semestre 2024.

RÉPARTITION TERRITORIALE DES PARTICIPANTS

■ Paris ■ Seine-Saint-Denis ■ Autres départements franciliens



RÉPARTITION DES PARTICIPANTS (PARIS)

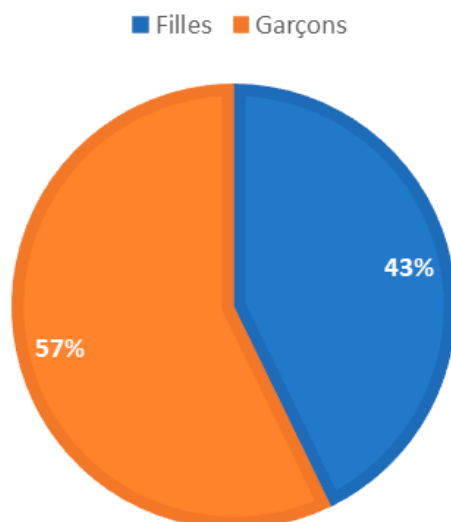


Pour Paris, nous observons une mixité sociale et territoriale (les jeunes proviennent de 10 arrondissements) avec une priorité d'action sur le nord-est parisien (plus de la moitié des jeunes sont issus des 19e, 10e, 11e et 20e) et une importante représentation du 14e (forte mobilisation d'une école et d'un collège) :

Les jeunes usagers sont issus :

- de centres sociaux, d'associations de quartier, d'espaces de proximité (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, en temps de loisirs) ;
- de centres de loisirs ;
- de programme de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclu-e-s, problématiques sociales, familiales, de santé...) ;
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs non accompagnés, en situation de rue...) ;
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (jeunes suivis par la PJJ en milieu fermé) ;
- d'établissements scolaires relevant notamment de l'éducation prioritaire (REP, REP+), labellisés Génération 2024 (classes de CE2 à la Terminale).

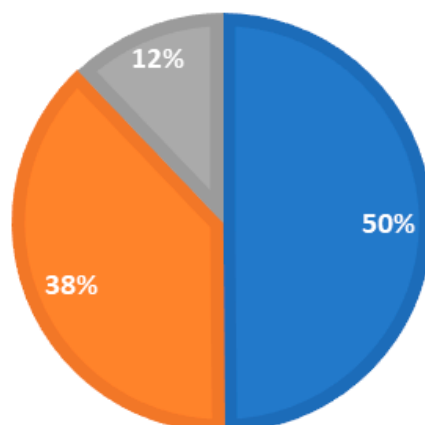
RÉPARTITION FILLES / GARÇONS



Une quasi-parité filles-garçons.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

■ 6-11 ans ■ 12-15 ans ■ 16-17 ans



Une large majorité de 6-15 ans.

- Professionnels socioéducatifs : 158

Caractéristiques : animateurs-trices, éducateurs-trices, enseignant-e-s, coordinateurs-trices, services civiques, bénévoles... accompagnant les groupes.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Développer l'accessibilité aux ressources culturelles et sportives de proximité
- Inscrire les jeunes dans la dynamique des J.O.P de Paris 2024
- Promouvoir le sport et la culture comme leviers d'intervention éducative (égalité, esprit critique, citoyenneté, inclusion)
- Déconstruire les représentations, stéréotypes et préjugés dans le sport et la culture
- Renforcer l'estime de soi et les compétences psychosociales des jeunes
- Favoriser les rencontres (mixité sociale, des âges et des territoires)

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers : Impact 2024 (Ville de Paris), ministère de la Justice, Fonds justice de proximité de Seine-Saint-Denis, Fonds interministériel de prévention de la délinquance de Paris, ministère chargé de la Ville, Préfecture de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Romainville), Préfecture de Paris, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Ville de Paris (DJS), CAF de Paris, CAF de Seine-Saint-Denis, Zénith de Paris – La Villette.

Partenariats opérationnels :

43 structures socioéducatives :

- **19e arrondissement :** Centre de loisirs Villette, École élémentaire Tandou, École polyvalente 141 Mac Donald, France Terre d'Asile Archereau, Lycée professionnel d'Alembert.
- **Autres arrondissements parisiens :** Lycée professionnel Abbé Grégoire (Paris, 3e), Lycée professionnel Gustave Eiffel (Paris, 7e), École élémentaire Chaptal (Paris, 9e), Association Tara (Paris, 10e), Centre de loisirs Belzunce (Paris, 10e), Centre de loisirs Belleville (Paris, 11e), École élémentaire Keller (Paris, 11e), Centre Paris Anim' Angel Parra (Paris, 14e), Collège François Villon (Paris, 14e), École élémentaire Prisse d'Avennes (Paris, 14e), Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Angela Davis (Paris, 17e), École élémentaire Rostropovitch (Paris, 17e), Lycée Camille Jenatzy (Paris, 18e), École élémentaire Saint-Germain-de-Charonne (Paris, 20e), Paris Sport Vacances (dispositif de la Ville de Paris – Direction de la jeunesse et des sports).
- **Seine-Saint-Denis :** Centre éducatif renforcé (Aubervilliers), Organisation en Mouvement des Jeunes d'Aubervilliers (Aubervilliers), ICAR (La Plaine-Saint-Denis), Collège Sainte-Louise-de-Marillac (Le Raincy), Collège Lenain de Tillemont (Montreuil), Programme de réussite éducative de Neuilly-sur-Marne, École élémentaire Langevin-Wallon (Romainville), Espace Cachin – Art en partage (Romainville), Espace Mandela (Romainville), Lycée Delacroix (Drancy), École élémentaire Anatole France (Saint-Ouen-sur-Seine), Centre de loisirs Varlin (Tremblay-en-France), Collège Jean Vilar (Villetaneuse).
- **Autres départements :** Collège Albert Camus (Meaux), Lycée Jules Ferry (Versailles), Club Ados Réussite (Antony), École Jules Ferry (Antony), École élémentaire Voltaire (Issy-les-Moulineaux), Collège Wallon (Ivry-sur-Seine), Collège Le Parc (Saint-Maur-des-Fossés), AFPA (Saint-Ouen-l'Aumône), École élémentaire Saint-Exupéry (Sarcelles).

Partenaires :

- Carreau du temple : festival art et sport « Jogging »
- Cartooning for peace : ateliers autour du dessin de presse, mise à disposition de supports pédagogiques
- CASDEN : exposition autour des Jeux Olympiques et Paralympiques
- CAPSAAA : ateliers handisport (basket fauteuil, rugby fauteuil)
- Etablissement public du Parc et de la Grande halle de la Villette : spectacles de danse, de cirque
- Forum des images : projection de courts métrages et de documentaires autour du sport et des pratiques sportives
- INSEP : visites du lieu, rencontre avec des athlètes
- Inside out : projet participatif d’affichage de portraits dans l’espace public de l’artiste JR
- Move and Art : ateliers de danse hip hop de célébration de buts
- Handiamo : ateliers de sprint non-voyant
- Musée national du Sport : exposition sur les femmes dans le sport et l’histoire des J.O.P
- Philharmonie de Paris : matchs-concerts, visite de l’exposition « Zidane »
- RTL : rencontre avec des journalistes sportifs, plateau radio lors du rassemblement du 23 mai
- Villette Makerz : ateliers de flochage de maillots
- Yeah Yellow (compagnie de Kami, marraine du projet) : démonstrations et ateliers de breaking
- 6b : visites de l’exposition et des ateliers d’artistes, jeux sportifs avec Compagnie DCA Découflé

Nouveaux partenaires 2023-2024 :

- Musée des arts décoratifs : visite de l’exposition « Mode et sport », ateliers autour de l’exposition
- Musée Carnavalet : visite du musée sur le thème des J.O.P, ateliers de fabrication de médailles
- Paris Université Club : rencontre avec des athlètes, venue à des entraînements, initiation à l’athlétisme (dans le cadre de la résidence artistique de Pierre Larauza au PUC, coordonnée par l’APSV).

Le dessinateur de presse Mric et le journaliste de presse écrite Basile De Bure ont également animé des ateliers en 2023.

Parrains et marraines du projet : Timothée Adolphe, champion paralympique de sprint non-voyant, Ben PLG, rappeur, Océane Hurtré, joueuse de football, Camille Régneault (dite Kami), championne de break et chorégraphe, Ryadh Sallem, champion de rugby fauteuil, basket fauteuil et natation. A la rentrée 2023, deux nouvelles personnalités se sont engagées en tant que parrains : Vikash Dhorasoo, ancien footballeur international et Pierre Larauza, chorégraphe et artiste plasticien.

En 2023, les jeunes ont réalisé des rencontres-interviews avec l'ensemble des parrains-marraines. Ils ont participé à des ateliers de composition musicale avec Ben PLG, de breakdance avec Camille Régneault et à des médiations artistiques avec Pierre Larauza.

Visionner l'interview :

Mot de passe : Cm@z!

→ **Interview de Timothée Adolphe par les élèves du Collège Camus de Meaux :**
<https://urlz.fr/moxB>



Timothée Adolphe. © DR.



Ben PLG. © Anastasia Salomé.



Vikash Dhorasoo. © DR.



Kami. © Julien Saint Maximin.



Pierre Larauza. © Hichem Dahes.



Ryadh Salem. © Grégory Picout.

1. Co-construction et mise en œuvre de 59 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 1074 enfants et adolescents

En 2023, deux formats de parcours sont proposés aux groupes : le parcours sur mesure et le parcours découverte.

Les ateliers éducatifs proposés dans le cadre des parcours sur mesure et découverte ouvrent ainsi les jeunes à différentes expériences sportives, culturelles et citoyennes.

Le parcours sur mesure est co-construit en amont avec le partenaire socioéducatif selon une trame de six étapes :

- 1 jeu de piste « Etes-vous prêts pour les JOP de Paris 2024 ? » : énigmes autour de l'histoire, des valeurs et des symboles des Jeux Olympiques et Paralympiques ponctuées de défis sportifs, sur le site de la Villette ;
- 1 atelier de jeu sportif : atelier foot-Tatane, handisport ;
- 2 ateliers sens critique : dessin de presse, sensibilisation aux stéréotypes et discriminations dans le sport, interview vidéo d'une personnalité des secteurs sportif et culturel, reportage de presse écrite autour d'un équipement sportif, d'une ressource culturelle en lien avec le sport ;
- 1 expérience artistique et culturelle, autour du sport, du corps, de l'olympisme : atelier de hip hop (célébration de buts), de breakdance, visites d'expositions autour du sport, spectacles de danse, de cirque ;
- 1 participation au rassemblement annuel au Zénith.



Atelier dessin de presse avec les jeunes de Paris sport vacances + culture, APSV, 2023.



Atelier hip hop de chorégraphie de célébration de buts avec les jeunes de Paris sport vacances + culture. Photo APSV, 2023.



Rencontre, interview et médiation avec l'artiste Pierre Larauza et les jeunes de France Terre d'Asile. Photo APSV, 2023.



Festival « Jogging » au Carreau du temple avec les jeunes d'Art en Partage (Romainville), Photo APSV, 2023.

Le parcours découverte comprend la participation à des journées d'ateliers collectifs avec d'autres groupes (18 janvier, 14 février, 20 mars et 18 avril 2023), l'accès à des informations et des invitations à des événements sportifs et culturels, l'accès à des ressources éducatives : (jeu de pistes, expositions...), le rassemblement au Zénith le mardi 23 mai 2023.

Les quatre journées organisées au Zénith et au 6b à Saint-Denis ont mobilisé 692 jeunes autour d'ateliers de jeu sportif, d'éducation aux médias et d'ouverture culturelle autour du sport. Ces temps forts ont permis aux jeunes de découvrir le Zénith et le 6b et de rencontrer d'autres jeunes participant au projet dans le cadre de matchs de foot Tatane :

- Journée du 18 janvier 2023, au Zénith de Paris : 136 et 21 accompagnateurs ont participé à des ateliers de foot Tatane, au studio photo « Inside out » et ont visité l'exposition « Histoire, sport et citoyenneté » de la CASDEN.
- Journée du 14 février 2023, au Zénith de Paris : 277 et 41 accompagnateurs ont participé à des ateliers de foot Tatane, de chorégraphie de célébration de buts avec Move and Art et au studio photo « Inside out ».
- Journée du 20 mars 2023, au Zénith de Paris : 191 jeunes et 25 accompagnateurs ont participé à des ateliers de sprint non-voyant avec Handiamo, au studio photo « Inside out » et visité l'exposition « Sportive ! » du Musée national de Sport.
- Journée du 18 avril 2023, au 6b : 88 jeunes et 11 accompagnateurs ont participé à des jeux sportifs avec Tatane et la Compagnie Decouflé, au studio photo « Inside out », visité des ateliers d'artistes en résidence au 6B et visité l'exposition « Quand les pierres prendront feu ».



Journée d'ateliers collectifs du 18 janvier 2023 au Zénith : visite de l'exposition de la CASDEN. Photo APSV, 2023.



Journée d'ateliers collectifs du 14 février 2023 au Zénith : chorégraphies de célébration de but. Photo APSV, 2023.

À partir de septembre 2023, un nouveau format de parcours découverte a été expérimenté autour d'une programmation d'activités culturelles en lien avec le sport (participation à deux activités parmi six propositions sur la saison 2023-2024). En 2023, ces activités ont mobilisé 227 jeunes :

- Spectacle « Cirque acrobatique de Tanger » le 16 novembre 2023 à l'Espace Chapiteaux : 64 jeunes et 9 accompagnateurs
- Spectacle « Gravity » 21 décembre 2023 à l'Espace Chapiteaux : 63 jeunes et 8 accompagnateurs.
- Visite du musée Carnavalet et atelier de fabrication « Médailles en partage », le 21 décembre 2023 : 100 jeunes et 9 accompagnateurs.

Les autres dates du parcours découverte sont programmées en 2024 au musée Carnavalet, au Forum des images, à la Fondation Fiminco et au FRAC de Romainville, au Carreau du Temple (festival « Jogging »).

2. Rassemblement au Zénith Paris-La Villette le 23 mai 2023

Les jeunes se sont réunis au Zénith-Paris La Villette le 23 mai 2023 lors d'une journée festive de restitution des ateliers ayant eu lieu de juillet 2022 à mai 2023. Ce rassemblement a réuni 18 structures socioéducatives de Paris, de Seine-Saint-Denis et d'Ile-de-France, soit 532 participants.

Au programme : match relais Tatane avec chorégraphies de célébrations de buts, sprint non voyant avec Thimothée Adolphe, rugby fauteuil avec Ryadh Sallem, restitution des ateliers de composition musicale et concert de Ben PLG, démonstration de break avec les danseurs de la Compagnie de Kami, projection des interview réalisées par les jeunes, commentaires sportifs et plateau radio avec RTL.

Autres démonstrations et activités : Robots sportifs, e-sport, espace lecture, flocage de maillots, exposition...

Visionner le film de la journée : <https://vimeo.com/861158776>

14 personnalités ont participé au match VIP, notamment Vikash Dhorasoo, Ben PLG et Pierre Larauza, parrains du projet.

24 partenaires représentant les institutions suivantes étaient présents :

- Caisse d'allocations familiales de Paris
- Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse de Paris
- DRAC Ile-de-France
- Ministère de la Culture
- Préfecture de Police de Paris
- Préfecture de Seine-Saint-Denis
- Rectorat de Paris
- Rectorat de Créteil
- Ville d'Aubervilliers
- Ville de Paris





Rassemblement du 23 mai 2023 : sprint non-voyant. Photo Handiamo, 2023.



Rassemblement du 23 mai 2023 : chorégraphies de célébration de but avec Move and art. Photo Nicko Guihal, 2023.



Rassemblement du 23 mai 2023 : Ben PLG sur le plateau radio RTL. Photo Nicko Guihal, 2023.



Rassemblement du 23 mai 2023 : exposition de portraits avec « Inside out ». Photo Nicko Guihal, 2023.



Rassemblement du 23 mai 2023 :
flocage de maillots avec Vilette Makers.
Photo Nicko Guihal, 2023.

Rassemblement du 23
mai 2023 : match Tatane.
Photo Nicko Guihal, 2023.



Rassemblement du 23 mai 2023 :
match Tatane et célébration de buts
avec Move and art. Photo Nicko
Guihal, 2023.



Rassemblement du 23 mai 2023 : rugby fauteuil avec Cabsaaa. Photo Nicko Guihal, 2023.

3. Jeu d'ouverture de la 4^{ème} saison le 28 septembre 2023

La 4^e saison de *Ça match au Zénith* (2023-2024) a été lancée le jeudi 28 septembre 2023 sur le site de la Villette. 1223 jeunes et 169 accompagnateurs de Paris, Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, des Yvelines, Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, du Val d'Oise ont participé à un grand jeu de piste sur le thème des J.O.P et à des matchs de foot Tatane sur le parvis du Zénith et le parc de la Villette.

Jeu d'ouverture de la 4e saison
Ça match au Zénith, 28 septembre
2023. Photo APSV, 2023.



4. Communication

Supports de communication et d'information :

- Un dossier de présentation pour faire connaître le projet au sein du réseau partenarial institutionnel de l'APSV, développer la recherche de financements publics et privés.
- Une plaquette à destination des partenaires socioéducatifs.
- Un mail d'information hebdomadaire à destination des partenaires socioéducatifs inscrits dans le dispositif et relayant des événements culturels et sportifs, notamment en lien avec les J.O.P et avec l'actualité des marraines et parrains.
- Communiqué de presse du rassemblement annuel au Zénith, invitations, programme.

Comptes *Ça match au Zénith* sur les réseaux sociaux Instagram et LinkedIn : une publication hebdomadaire.



5. Coordination, suivi, évaluation

9 comités de pilotage ont eu lieu le 6 janvier, 7 février, 7 avril, 10 mai, 12 juin, 8 septembre, 7 novembre, 5 décembre et 19 décembre 2023. 1 comité technique dédié à la communication a eu lieu le 26 octobre 2023. 2 comités de suivi ont réuni les partenaires institutionnels et financiers du projet les 10 mars et 26 juin 2023.

Les retours des partenaires socioéducatifs et des jeunes ont tous été très positifs et confirmé l'adhésion des jeunes et des professionnel-le-s à ce projet :

Apports pour les jeunes :

100% des professionnels ont cité une amélioration de la cohésion de groupe

100% une revalorisation de l'estime de soi

80% le développement de la capacité à s'exprimer à l'oral et à exprimer un point de vue,

Apports pour les professionnels socioéducatifs :

50% ont cité une ouverture à de nouvelles ressources éducatives

20% une meilleure connaissance des jeunes.

ZOOM

Le parcours des élèves de Terminale du lycée d'Alembert de Paris 19e

En 2023, 29 lycéens en Terminale « Animation personnes âgées et enfants » au lycée d'Alembert de Paris 19e ont participé au projet *Ça match au Zénith*.

Lors de la journée découverte du 20 mars 2023 au Zénith de Paris, les jeunes ont participé à un jeu de piste « Êtes-vous prêts pour les J.O.P de Paris 2024 ? » sur le parc de la Villette, à un match de foot Tatane avec d'autres jeunes franciliens, à un atelier de sprint non-voyant, à une visite de l'exposition *Sportives !* du Musée national du sport, sur la place des femmes dans le sport et au projet *Inside Out* de l'artiste JR (réalisation de portraits des jeunes en vue d'une exposition le jour du rassemblement au Zénith le 23 mai 2023).

En avril-mai 2023, les lycéens ont eu l'opportunité de participer à des ateliers de création musicale avec Ben PLG, rappeur et parrain du projet *Ça match au Zénith*. Après avoir rencontré l'artiste lors de son concert au Trabendo le 7 avril, ils ont participé les 15 et 16 mai à des ateliers d'écriture et d'enregistrement dans les loges du Zénith Paris – La Villette. Deux morceaux ont été créés à l'issue de ses ateliers et ont été présentés par les lycéens, sur la scène du Zénith, à l'ensemble des participants au grand rassemblement *Ça match au Zénith* le 23 mai 2023.



Restitution des ateliers de composition musicale avec Ben PLG et les lycéens du lycée d'Alembert sur la scène du Zénith de Paris. Nicko Guihal, 2023.



Restitution des ateliers de composition musicale avec Ben PLG et les lycéens du lycée d'Alembert sur la scène du Zénith de Paris. Nicko Guihal, 2023.

ZOOM

Le parcours des jeunes du Programme de Réussite éducative de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis)

Le Programme de Réussite Educative de Neuilly-Sur-Marne a pour objectif l'accompagnement global et personnalisé des enfants de 2 à 16 ans qui rencontrent des difficultés dans le contexte scolaire. 10 jeunes du PRE, issus du quartier prioritaire Val Coteau, ont réalisé un parcours *Ça match au Zénith* de six étapes, articulant sport, culture et citoyenneté en octobre-novembre 2023. Ils ont tout d'abord assisté à un match-concert autour de la Coupe du monde de rugby à la Philharmonie de Paris. Ensuite, les jeunes ont rencontré Nicolas Faubert, danseur et artiste plasticien, en résidence à la Fondation Fiminco. Ils ont réalisé une interview vidéo de l'artiste (préparation des questions et interview, prises de vue et de son), puis participé à un workshop de danse. L'interview sera diffusée lors du grand rassemblement *Ça match au Zénith*, au Zénith de Paris, le 14 mai 2024.

Puis ils ont réalisé le jeu de piste « Êtes-vous prêts pour les J.O.P de Paris 2024 ? » sur le parc de la Villette et ainsi relevé des défis sportifs tout en découvrant les Jeux Olympiques et Paralympiques (histoire, valeurs, symboles). Ils ont également visité l'exposition du légendaire footballeur français, champion du monde 1998, Zinedine Zidane, à la Philharmonie de Paris. Enfin, Ils ont participé à un atelier de foot avec l'association Tatane. Cet atelier a permis de créer des liens entre les jeunes, de favoriser leur confiance en eux et la mixité filles-garçons dans le sport.



Interview de l'artiste Nicolas Faubert par les jeunes du PRE de Neuilly-sur-Marne à la Fondation Fiminco. Photo APSV, 2023.



Workshop de danse avec l'artiste Nicolas Faubert et les jeunes du PRE de Neuilly-sur-Marne à la Fondation Fiminco. Photo APSV, 2023.



Atelier de foot Tatane avec les jeunes du PRE de Neuilly-sur-Marne. Photo APSV, 2023.

4.3 Égalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19^e arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyen-ne-s et des territoires et la Direction départementale de la cohésion sociale). Il est soutenu par la Mairie du 19^e arrondissement. En 2023, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de quatre objectifs principaux :

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Identifier les discriminations sur le territoire
- Former et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social
- Outiller les professionnel-le-s sur la prévention des discriminations
- Mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

EQUIPE

- Guillaume PELÉ-ROCHEREAU, coordinateur du plan de lutte contre les discriminations

BILAN QUANTITATIF GLOBAL

Nombre total : 2159

dont :

- Usager-e-s habitant-es : 1970
- Professionnel-le-s : 189
- En outre la lettre d'information recense 450 inscrit-e-s

ACTION 1

ACTIONS DE FORMATION ET DE COMMUNICATION

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs et actrices du territoire aux différentes formes de discriminations
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Former aux questions de laïcité et de gestion du fait religieux
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale)

Partenariats opérationnels : Centre social et culturel Didot, Clowns Sans Frontières, Club de Prévention Bobigny , PLIE/ Aurore, Envergure, Conseil Citoyen 19e, Association PARME, Paris en Compagnie, Régie de quartier 19e, Elogie-Siemp, Samu social de Paris, France Terre d'Asile , FDFA, APSV, GRDR, Espace Parisien des Solidarités 19, Régie de quartier du 19e, Centre Paris anim' Mathis, Fondation OPEJ, Bibliothèque Place des fêtes , Médiathèque James Baldwin, Ticket d'Entrée, EPEC, CFA Médéric, Villette Emploi, DSOL-Centre d'action sociale Paris, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, GIP REUSSITE EDUCATIVE, Mission locale de paris, Centquatre-Paris, REJOUE

DESCRIPTION DE L'ACTION

La formation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action, par sa dimension de prévention des discriminations. Elle se matérialise par :

• Journées de formation en 2023 pour les professionnel-le-s

- Formation des professionnel-les de Paris 19e (1 session tous les deux mois)
- Formation des salarié-es de l'EPEC sur les discriminations et la laïcité
- Formation des agent-s d'accueil du 104 sur les discriminations

• Ateliers, sessions de sensibilisation auprès de différents publics et sur diverses thématiques (stéréotypes, discriminations dans le sport, stéréotypes dans les médias, laïcité) :

- Sensibilisation de publics d'insertion sociolinguistique et professionnelle sur les discriminations et la laïcité
- Sensibilisation de jeunes sous mains de justice sur les stéréotypes et les discriminations

• Formation « Valeurs de la république et laïcité » à destination des professionnel-le-s parisiens

• Lettre d'information trimestrielle

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 327 personnes sensibilisées ou formées

Soit :

- Sensibilisation-formation professionnel-le-s : 127
- Sensibilisation jeunes et habitant-e-s : 200

Lettre d'information : 450 inscrit-e-s



Support de formation lutte contre les discriminations. Photo APSV, 2023.

Indicateurs d'évaluation des formations (via un questionnaire en ligne renseigné par les participant-es) :

« La formation a-t-elle répondu à vos attentes ? » : **3.82 sur 4**

« Expertise et conduite de la journée par le formateur » : **3.97 sur 4**

*« Formation très intéressante, avec des contenus précis et pointus, des moments ludiques, participatifs, et des réponses claires et précises. Je recommande vivement cette formation »
(retour d'un-e participant-e via le questionnaire)*

ACTION 2 CHARTE DE PARRAINAGE POUR LES STAGES DE 3^E

RAPPEL DES OBJECTIFS

Une charte de parrainage entre les collèges du 19^e arrondissement de Paris et des entreprises du territoire a été conçue en 2011 afin de :

- Favoriser l'accès aux stages de 3^eme des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial
- Qualifier les acteurs et les actrices du territoire en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (salariés et personnels éducatifs)

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers : Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale)

Partenariats opérationnels :

Les 13 collèges du 19^e arrondissement : Méliès, Brassens, Péguy, Michelet, Budé, Mozart, Bergson, Chappe-Grinspan, Pailleron, Varèse, Rouault, Lacore, Delaunay

32 entreprises dont les établissements culturels du Parc de la Villette (Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, Universcience, Théâtre Paris-Villette), Centquatre-Paris, Radio France, Cours Florent, BNP Paribas, Débrouille et compagnie, la CPAM, Les Canaux, La Ligue de l'enseignement, Radio France, UGC Cinéma, Le Monde, Ici Barbes, Monoprix, Centre Pailleron, les centres Paris anim' du 19^e, Débrouille et compagnie, AKTO, CIVIS DOMUS.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette charte a été réalisée à partir du constat selon lequel 15 à 20 % d'élèves ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19^e arrondissement et l'APSV se sont emparées de la question en montant un dispositif de parrainage des 13 collèges par les entreprises du territoire. Après 9 ans d'existence, les différents partenaires ont décidé de renouveler ce dispositif innovant jusqu'en 2025. Le projet comporte deux volets principaux : le premier consiste en une coordination opérationnelle des stages, le second en une sensibilisation et un accompagnement des entreprises et du corps enseignant, vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement. Un guide à destination des élèves a été produit afin de les accompagner sur les démarches de recherche de stage.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 150

Soit :

- Elèves : 105 personnes (59% de garçons étaient dépourvus de stages contre 41% de filles)
- Professionnel-le-s : 45 personnes référentes (collèges et entreprises)

ACTION 3

14^E ÉDITION DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale).

Partenariats opérationnels : Ani-International, CPA Solidarité Angèle Mercier, PROXIMSPORT, Point d'Accès au Droit, Défenseur des Droits, Espace 19, Le Centre Paris Anim' Place des Fêtes, Mission Locale 19e , FTCD, Association Korhom, Sand system association, Association, Centre social et culturel J2P, Régie de Quartier du 19e , APSV, SOS Racisme, Front Runners de Paris, Fédération de Paris du Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP), BIBLIOTHEQUE HERGE, APSAJ, AIDES, Sos Homophobie, ATD QUART MONDE. APERTURA, Centre social et culturel Rosa Parks, ALJT, Centre Socioculturel Belleville, Action Collégiens, Mairie Paris, Mairie 19, Vilette Emploi, Vagabond Vibes, Centre Curial, Dans le genre egales, Espace paris jeunes flandre, Médiathèque Matéo Maximoff, France terre d'asile, Clichés urbains, Cafezoide, IRTS Paris Parmentier, Ya Fouei, Bibliothèque Crimée, centre Oaris anim mathis, Sine Qua non, Librairie du Parc - Actes Sud.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Du 6 au 14 octobre 2023 a eu lieu la 14ème édition de la semaine contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine contre les discriminations est un événement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux.

Durant sept jours, les différents acteurs et différentes actrices du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements : expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux, etc.

L'APSV, à l'initiative de cette semaine, accompagne les acteurs et actrices dans l'organisation de projets inter partenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose des outils, un accompagnement individuel et collectif et un appui à la conception de leur projet. L'APSV pilote également la journée d'ouverture de la semaine de lutte contre les discriminations.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

46 partenaires mobilisés

28 actions réalisées

Nombre total de bénéficiaires : **1672 personnes**
dont :

- Usagers-habitant-e-s : **1479 personnes**
- Professionnel-le-s : **17 personnes**
- Jeunes (-18 ans) : **176 personnes**



Semaine de lutte contre les discriminations 2023, de haut en bas : Course pour l'égalité du 9 octobre Journée d'ouverture du 6 octobre - Exposition Y'a pas bon les clichés - Représentation Rosa 08'46 - Médiation autour des stéréotypes raciaux- 9 octobre - Rencontre autour du livre UberUsés du 12 octobre - Exposition sur les populations Roms - Court-métrage Venus et Serena, les icônes que l'Amérique ne voulait pas voir-8 octobre - Exposition Nous et les autres, des préjugés au racisme. Photos APSV, 2023.



ACTION 4 ANIMATION DU RÉSEAU DE REPÉRAGE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Travailler sur les pratiques professionnelles
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale).

Partenaires opérationnels : EPEC, CIDFF, PAD 19, Projets-19, FTCT, Mission locale 19, Pôle emploi, Délégués du Défenseur des Droits, SOS Racisme, Coorace, Régie de quartier 19

DESCRIPTION DE L'ACTION

A raison d'une fois par trimestre, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime.

Une dizaine de situations de discriminations ont été évoquées.

Comme chaque année, le réseau organise une demi-journée autour d'un critère et d'un domaine spécifique. En 2023, le réseau se réunissait autour des discriminations liées à la précarité économique avec l'intervention du défenseur des droits et ATD Quart Monde.

ACTION 5 RÉALISATION DE EXEKO, LE JEU QUI LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

RAPPEL DES OBJECTIFS

Dans le cadre du plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19^e arrondissement de Paris, l'APSV a réalisé en 2021-2022 plusieurs ateliers avec les structures de proximité et les habitant-es sur les discriminations et ses recours. Lors de ces ateliers, les habitant-es puis les acteurs du territoire ont identifié le besoin d'avoir un outil pédagogique, comme le Laiquiz, sur les discriminations. Forts de notre expérience avec le Laiquiz, nous avons donc décidé de créer un jeu sur les discriminations, par et pour les habitant-es. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre, en partant de leurs interrogations et de leurs situations. L'objectif fut d'élaborer un outil permettant de sensibiliser tout type de public, des professionnel-les en passant par les citoyen-nes, à partir de 14 ans.

Nous avons mobilisé un groupe de 5 habitant-es, sur la base du volontariat. Nous nous sommes réunis au centre social Rosa Parks au cours de 5 séances entre mars et juin 2023. Voici l'équipe qui a réalisé le jeu : Eliane, Mado, Sam, Nicole, Ahmed, et Guillaume de l'APSV pour l'animation.

Ce jeu a été construit par les participant-e-s à partir des situations rencontrées par ces dernier-e-s ou tout simplement autour des questions qu'ils se posaient, en lien avec les discriminations au travail, dans la vie quotidienne (école, santé, service public privé, logement). Il a également été nourri par toutes les situations rencontrées lors des ateliers sur les recours en cas de discriminations et les différentes formations effectuées par l'APSV. Tous les prénoms cités dans les situations sont fictifs.

Lors de ce projet, les habitant-es ont pu rencontrer des structures d'accès aux droits et de lutte contre les discriminations afin de donner les réponses aux questions du jeu et de parler des recours possibles. Les structures qui ont rencontré les habitant-es : CIDFF, PAD 19, Défenseur des droits, SOS Racisme.

Afin de tester le jeu, nous avons réalisé deux séances-test. La première avec les membres du groupe ayant construit le jeu et la seconde avec un groupe d'habitant-es du centre social J2P afin d'expérimenter le jeu avec des personnes n'ayant pas participé au processus de réalisation du jeu. Ces deux séances ont permis d'apporter les derniers ajustements au jeu pour coller au plus près de la vie quotidienne des habitant-es.

Une vidéo de présentation du jeu :

<https://vimeo.com/902197184?share=copy>

Vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de ce projet et entendre les participant-es ?

Ecoutez le podcast réalisé par l'APSV

https://soundcloud.com/guillaume-921424399/exeko?si=96869fad904d4272b40695dfb409a18b&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers : Ville de Paris (Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale, Fonds pour le développement de la vie associative)

Partenaires opérationnels : Centre social J2P

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total de bénéficiaires : 17 personnes

Dont :

- 5 professionnel-les
- 5 habitant-es pour construire le jeu
- 7 habitant-es pour tester le jeu



Atelier de réalisation du jeu EXEKO au centre social J2P. Photo APSV, 2023.

ACTION 6 ACTIONS AUTOUR DE LA LAÏCITÉ

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Former les structures du territoire au cadre de la laïcité
- Faire connaître et diffuser la loi de 1905
- Former les structures à la gestion du fait religieux
- Former les participant.e.s à adopter une posture adéquate à leur environnement professionnel
- Sensibiliser tous publics au cadre de la laïcité avec le Laïquiz

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers

Préfecture de la Région Ile-de-France, Fonds interministériel de prévention de la délinquance

DESCRIPTION DE L'ACTION

Formation Valeurs de la république et laïcité

La formation constitue un axe important du plan de lutte contre les discriminations. La gestion du fait religieux et la maîtrise du cadre de la laïcité, dans une perspective de non-discrimination sont des éléments clefs de cette formation. En complément de cette dernière, l'APSV a créé un outil pédagogique, le Laïquiz afin de sensibiliser tous types de public aux questions autour de la laïcité.

Sensibilisation avec le Laiquiz

Ce jeu construit en 2019 par l'APSV et 7 structures du 19e est une démarche ludique permettant d'échanger autour de la notion de laïcité dans une perspective de non-discrimination. Reposant les bases sur le cadre juridique et historique, ce jeu permet également d'apporter des réponses aux questions concrètes des participant.es sur des situations de la vie quotidienne (travail, éducation, espace public, etc.).

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

49 professionne-l-le-s formés avec les formations Valeurs de la République et Laïcité
83 personnes sensibilisé-es via le laiquiz

« Nous apprécions beaucoup le Laiquiz à J2P car il aborde de façon ludique un concept difficile à appréhender aussi bien pour les formateurs que les apprenants. Souvent ces dernière.e.s ont entendu le mot "laïcité" sans en connaître la signification. Une partie des apprenantes est amenée à travailler dans des écoles ou centre de loisirs publics et le Laiquiz permet d'aborder concrètement et en douceur la laïcité dans le monde professionnel et de connaître leurs droits et devoirs. Il permet également de leur donner des outils pour repérer des situations discriminantes. Enfin, l'aspect ludique et participatif contribue à créer une bonne cohésion de groupe. » (Retour d'un professionnel de centre social sur le jeu)



Boîte de jeu Laiquiz. Photo APSV, 2023.

ZOOM

EXEKO, le jeu qui lutte contre les discriminations a été présenté en décembre 2023 aux partenaires du plan de lutte contre les discriminations.

En présence d'une partie des habitant-es ayant réalisé le jeu et de nombreux acteurs de Paris 19^e et de lutte contre les discriminations, nous avons testé le jeu.

À la suite de cette présentation, plusieurs interventions sont déjà programmées pour 2024.



Visuel du jeu EXEKO



Restitution du jeu EXEKO à la Mairie du 19e. Photo APSV, 2023.

4.4 Économie circulaire

ÉQUIPE

- **Abraham AMETOGO**, chargé de projets économie circulaire (en apprentissage)
- **Alexandre CAPELLE**, chargé de projets économie circulaire (en apprentissage)
- **Juliette LATOUR**, chargée de mission économie circulaire
- **Noëlie LIENARD**, cheffe de projets économie circulaire

ACTION 1 RÉEMPLOI DES BIENS CULTURELS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Réduire les déchets liés à l'activité culturelle du site de la Villette
- Contribuer à une économie circulaire à l'échelle du territoire

PARTENARIATS MOBILISÉS :

Partenariats financiers :

Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, Universcience, Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Paris, Valdelia

Partenariats opérationnels :

Mairie du 19^e arrondissement de Paris, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi – Ville de Paris, Ville de Montreuil, Ville de Bobigny, La Facto, Bokawa, Fruits Défendus, Le Fait Tout, NAJE, RAVIV, SYNAPS, ARGO, La Ruche en Eveil, Potager21, Weyland & Cie, Emile et Rosa, Afrique Avenir, Superbrut, Travail et Vie, Colibris, La Sauge, La Cyclofficine de Pantin, Orchestre de chambre de Paris, Fédération Française de Montagne et d'Escalade

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Depuis la fin de l'année 2020, l'APSV met en œuvre des actions d'économie circulaire, portées en partie par ses structures d'insertion par l'activité économique Villette emploi sous la marque oeco. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de réduire la production de déchets sur le site de la Villette et favoriser une économie circulaire de proximité, avec notamment la structuration d'une filière de réemploi des biens réformés par les établissements culturels, via le don à des associations. Depuis le 1er janvier 2021, les quatre établissements publics culturels du site de la Villette soutiennent financièrement cette nouvelle activité qui consiste en un travail de coordination et d'identification des flux matières, de gestion de la seconde vie des matériels et matériaux (inventaire, photographie, référencement...), via la diffusion des biens disponibles à un réseau d'associations bénéficiaires et l'organisation logistique et administrative des collectes (édition des bons de sortie, conventionnement avec les associations pour encadrer les dons, etc.).

En 2023, ce sont ainsi 472 matériels qui ont été donnés par le Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Paris, l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette et ses concessionnaires, notamment la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, ainsi que l'Orchestre de Chambre de Paris. Le travail d'inventaire, de référencement et de communication réalisé par l'équipe économie circulaire a ainsi permis à 430 matériels de trouver une seconde vie auprès de 15 associations œuvrant dans les domaines de la culture et de l'environnement, implantées en Ile-de-France. Ces opérations de dons ont permis de réemployer plus de 6 tonnes de matériels qui, sans le travail de l'APSV, auraient fini leur vie prématurément en déchetterie ou en filière de recyclage.



Plusieurs associations d'agriculture urbaine implantées sur le territoire ont bénéficié de citernes à eau, données par l'EPPGHV. Ici, les citernes récupérées par Travail et Vie, en charge de la gestion du lieu La Ferme du Rail (Paris 19). Photo APSV, 2023.



Des tables données par le CNSMDP et utilisées par l'association Potager21 comme plan de travail pour préparer des semis, au sein de leur serre (Paris 19). Photo APSV, 2023.



Un bénévole de l'association La Facto (Montreuil) dépose un escalier métallique en colimaçon en vue de le réemployer. Cet escalier était installé au sein de l'ancien cinéma dynamique Le Cinaxe (site de la Villette), actuellement en cours de réhabilitation en une salle d'escalade qui sera opérée par la FNME. Photo APSV, 2023.

En 2023, l'équipe a travaillé à la valorisation des actions de réemploi portées par l'APSV et Villette Emploi. Ainsi, Villette Emploi est désormais conventionnée Valdélia – éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en charge de l'organisation de la fin de vie des Déchets d'Équipement et d'Aménagement (DEA). Ce conventionnement permet à Villette Emploi de bénéficier d'un soutien financier proportionnel aux tonnages de mobiliers valorisés et de rejoindre ainsi officiellement le réseau des opérateurs de réemploi de mobilier.

STRUCTURES CONCERNÉES PAR LES ACTIONS :

La Facto, NAJE, RAVIV, SYNAPS, ARGO, La Ruche en Eveil, Potager21, Weyland & Cie, Emile et Rosa, Afrique Avenir, Superbrut, Travail et Vie, ARGO, Fruits défendus, La Sauge, La Cyclofficine de Pantin, l'Orchestre de chambre de Paris, Fédération Française de Montagne et d'Escalade, l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, le Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Paris

ACTION 2 ANIMATION D'UNE DÉMARCHÉ D'ÉCOLOGIE TERRITORIALE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Encourager la dynamique collaborative et la mise en place d'actions concrètes et partagées. Ces actions sont considérées comme des synergies entre acteurs économiques et relèvent de différents types :
- Partage et mutualisation : ces stratégies consistent à mutualiser des biens, des ressources ou des services, permettant ainsi de réaliser des économies d'échelle et diminuer certains impacts environnementaux de l'activité économique.
Par exemple : gestion des déchets, réutilisation des eaux pluviales, gardiennage, restauration collective, crèches, plan de déplacement inter-entreprises, partage de véhicule...
- Échange de flux : ces stratégies consistent à valoriser les externalités émises par certains acteurs par d'autres entités voisines.
Par exemple : eaux industrielles usagées, chaleur, déchets, coproduits...

- La création de nouvelles activités : les échanges de flux peuvent nécessiter la présence d'activités d'interface pour permettre la valorisation des sous-produits, le développement de produits ou de services, la gestion d'une ressource commune...

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers

ADEME, DRIEAT, Région Ile-de-France, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi - Ville de Paris

Partenariats opérationnels :

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi - Ville de Paris, DRIEAT, Inddigo, Mairie du 19^e arrondissement de Paris, Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, 104, Fédération Envie, Les Canaux, Métropole du Grand Paris, Orée, Oasis21, Villette Emploi

DESCRIPTION DE L'ACTION :

En mai 2022, l'APSV a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), pour la création de territoires franciliens circulaires. Le projet retenu, intitulé « La Villette, vers un site zéro déchet », avait pour objectif d'amorcer une dynamique de coopération inter-établissements, dans le but d'optimiser les flux (matières, énergie, eau...) et réduire ainsi l'impact environnemental du territoire. Soutenu par la Région Ile-de-France, l'ADEME et la DRIEAT, le projet s'est développé en 2023, avec la réalisation d'une étude de flux auprès des six établissements coadministrateurs de l'association.

Parallèlement à cette démarche d'écologie territoriale, menée à l'échelle du site de la Villette, l'APSV anime, depuis novembre 2022, le Quartier Circulaire Villette-Rosa Parks. Cette initiative, lancée par le Bureau des Economies Solidaires et Circulaire de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) de la Ville de Paris, a pour but de favoriser l'émergence de synergies entre acteurs du territoire, sur différentes filières identifiées préalablement (consigne des emballages, valorisation des biodéchets, réemploi des mobiliers, des matériaux de second-œuvre et des biens culturels), et d'injecter plus de circularité dans les pratiques professionnelles.



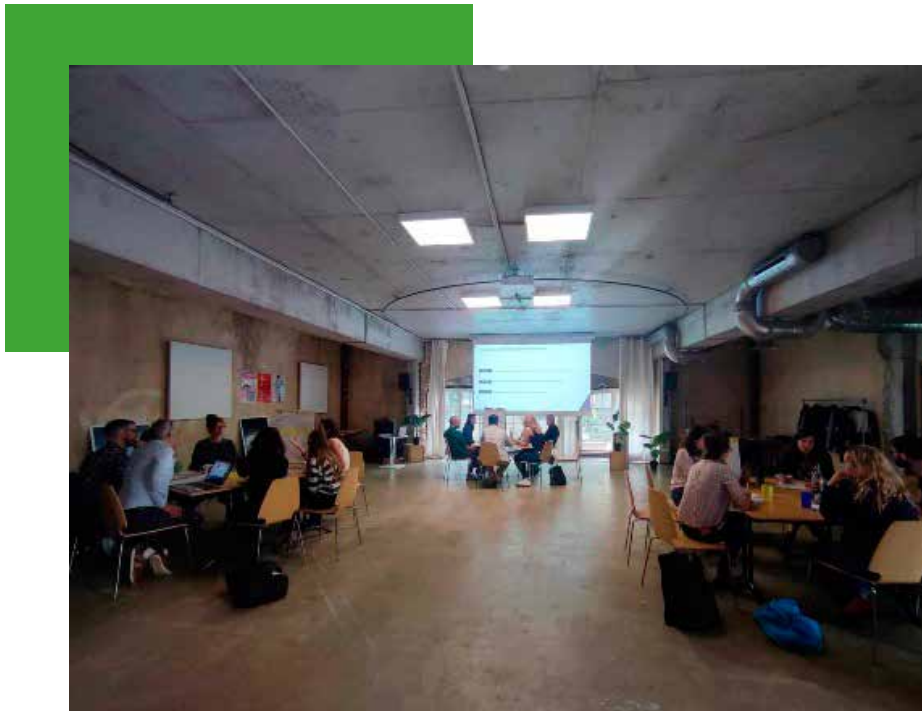
Périmètre de la démarche « Quartier circulaire Villette-Rosa Parks » Photo DR

Afin de faciliter l'animation de la démarche, le projet « La Villette, vers un site zéro déchet » a été intégré au projet plus global de quartier circulaire dont le périmètre s'étend de Rosa Parks à la Porte de Pantin, en passant par Jaurès et Stalingrad. Cette fusion a permis à l'association de créer un poste de chargée de mission dédié au projet. Les missions ont porté sur le développement et l'animation du réseau d'acteurs, la communication et la recherche de synergies parmi cinq filières :

- Le réemploi des matériaux de bois et du second-œuvre
- La valorisation des biodéchets
- Le développement des pratiques circulaires au sein de la filière culturelle
- Le réemploi de mobilier professionnel
- Le réemploi des contenants alimentaires

Actions réalisées sur le volet animation :

- Rencontre des acteurs du territoire afin d'identifier les besoins et projets sur les différentes filières listées ci-dessus
- Organisation de deux groupes de travail dédiés aux acteurs culturels du territoire (mai et octobre 2023)
- Organisation de deux visites de sites inspirants, réhabilités selon les principes de l'économie circulaire (Envie le labo, Paris 20 et Les Canaux, Paris 19e)
- Réalisation d'une étude des flux (matières, eau, énergie...) et du métabolisme territorial auprès des établissements administrant l'APSV, en collaboration avec le cabinet de conseil Inddigo
- Participation aux groupes de travail de la communauté des territoires franciliens circulaires
- Participation aux Rencontres Nationales de l'EIT au Havre.



Groupe de travail économie circulaire et acteurs culturels #2, organisé au 104. Photo APSV, 2023.

Actions réalisées sur le volet communication :

- Mise en ligne d'un serveur partagé, opéré par Oasis21, afin de partager et transmettre les ressources, comptes-rendus... auprès du réseau d'acteurs
- Diffusion de newsletters pour partager les informations et relayer les actualités en lien avec le territoire et l'économie circulaire
- Rédaction d'un article prochainement mis en ligne sur les sites de la Ville de Paris et de la Mairie d'arrondissement
- Référencement de la démarche sur la plateforme dédiée à l'Évaluation des Performances des démarches d'Écologie industrielle et territoriale (ELIPSE)
- Publications des actualités du projet sur la page LinkedIn de l'APSV
- Création d'une identité graphique propre au projet, en collaboration avec Federico Fazzi
- Constitution d'un annuaire référençant les acteurs du territoire impliqués dans la démarche

Actions réalisées pour pérenniser la démarche :

Afin de poursuivre la dynamique de coopération territoriale amorcée, l'équipe travaille à la constitution de la gouvernance et du modèle économique de la démarche. Le soutien de la Ville de Paris a été renouvelé pour 2024 et une demande de financement a été réalisée auprès du SYCTOM afin d'assurer un financement complémentaire. Un dossier a également été déposé auprès du Ministère de l'Économie afin de faire de la démarche Quartier circulaire Vilette-Rosa Parks un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) émergent. Géré par le Pôle Économie Sociale & Solidaire et investissement à Impact (PESSII), ce dispositif permet de développer des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire.

STRUCTURES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS :

Toutes les structures implantées sur le territoire sont concernées par le dispositif, quel que soit leur statut. En 2023, ce sont 28 structures du territoire qui ont participé aux actions. Les apporteurs de solutions situés sur le territoire francilien sont également impliqués dans la démarche, 21 ont été mobilisés dans le cadre du projet.

**Association
de Prévention
du Site
de La Villette**

**Rapport
d'activité
2023**





Olivier MANTEI

PRÉSIDENT Directeur Général de l'Etablissement public
de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris

Cécile PREVOST MOUTTALIB

VICE-PRÉSIDENTE Directrice générale déléguée Universcience

Emilie DELORME

TRÉSORIÈRE Directrice du Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris

Sophie-Justine LIEBER

SECRÉTAIRE Directrice Générale - Etablissement public
du parc et de la grande halle de la Villette

Daniel COLLING

ADMINISTRATEUR Directeur du Zénith Paris-La Villette

Pascal LEBaupin

ADMINISTRATEUR Délégué aux grands projets d'aménagement
et au développement durable - Universcience

Adrien DE VAN

ADMINISTRATEUR Directeur du théâtre Paris-Villette

Charlotte ARNAUD

ADMINISTRATRICE Directrice des ressources humaines -
Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette



ADMINISTRATION

Saffia ELKHIA chargée de développement commercial et communication (alternante)

Olivier FLAMENT directeur général

Marie HATET directrice adjointe

Zalifat IMAMOU assistante office manager

Jamila RAFIKI cheffe comptable

PRÉVENTION

Zélie DUBAN animatrice socioéducative

Réminicie METAYER coordinatrice jeunesse

Margot SAINFLOU conseillère d'insertion socioprofessionnelle jeunes

FORMATION

Mélanie LE MINH MAN responsable de formation

Dimitra TAYOU assistante

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Maud BERTON chargée de mission éducation artistique et culturelle

Fleur DEMARTY chargée de mission – *Ça match au Zénith*

Tidiane DIOUF chargé d'animation socioéducative (alternant)

Marie LEMOINE cheffe de projets

Guillaume PELÉ-ROCHEREAU coordinateur du plan de lutte contre les discriminations

Elise THILLARD chargée de mission éducation artistique et culturelle

Hugo THIRIFAYS chargé de mission éducation artistique et culturelle

ECONOMIE CIRCULAIRE

Alexandre Capelle, assistant chargé de projets économie circulaire (alternant)


Juliette LATOUR chargée de mission

Noélie LIENARD cheffe de projet



6b • **A** • 6b • AAF • AD du Finistère • ADEME • AFPA • Agis note et innove • AGSRM • AIDES • AJAM • AKTO • ANCV ANCT • ANFH • APSAJ • Art en partage • Association Asperger Amitié • Association des amis et étudiants du Congo • Association des deux rives • Association Jeden • Association Olga Spitzer • Association Pierre Ducerf • Association Tara • Atd quart monde • **B** • Béton SalonBibliothèque Crimée • Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie • Bibliothèque Hergé • Bibliothèque Levi-Strauss • BNF • Bnp paribas • Brainworks • **C** • Cabaret sauvage • Cafézoides • Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis • Caisse d'allocations familiales de Paris • CAPSAAA • Carreau du Temple • Cartooning for peace • CASDEN • CEA • CentQuatre • Centre d'activités de jour Suzanne Aussaguel • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Esperem-Lafayette • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale La Ferme du Rail • Centre d'informations du droit des femmes et des familles de paris • Centre de loisirs Belleville • Centre de loisirs Belzunce • Centre de loisirs Colette Magny • Centre de loisirs Varlin • Centre de loisirs Villette • Centre de ressources politique ville • Centre éducatif fermé d'Epinais-sur-Seine • centre éducatif renforcé • CENTRE INFFO • Centre médico psychologique Flandre • Centre national de la danse • Centre paris anim Angel Parra • Centre paris anim Angèle Mercier • Centre paris anim Clavel • Centre paris anim Curial • Centre paris anim Mathis • Centre paris anim Place des fêtes • Centre paris anim Rebeval • Centre social CAF Tanger • Centre social Le Picoulet • Centre socioculturel Rosa Parks • Château de Versailles • CHU Rennes • CILA • Cité de la musique - Philharmonie de Paris • Cité de la santé • Cité des métiers • Cité des Sciences et de l'Industrie • CLAS Villepinte • Club Ados Reussite Antony • Club de foot les enfants de la goutte d'Or • Collectif réfugiés • Collège Albert Camus • Collège Brassens • Collège Budé • Collège Colonel Fabien • Collège Courbet • Collège Delaunay • Collège Jean Vilar • Collège Lenain de Tillemont • Collège Méliès • Collège Michelet • Collège Modigliani • Collège Pailleron • Collège Rouault • Collège Sainte-Louise-de-Marillac • Collège Varèse • Collège Villon • Collège Wallon • Comédie française • Communauté d'agglomération Est ensemble • Confédération française démocratique du travail • Conseil régional d'Ile-de-France • Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris • Cours florent • Culture prioritaire 92 • Culture prioritaire Paris • **D** • DAC - Ville de Paris • DAE - Ville de Paris • DASCO Action collégiens • DDCT - Ville de Paris • Défenseur des droits • Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse • Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse • DJS - Ville de Paris • DPMP - Ville de Paris • DRIEAT • DSOL - Ville de Paris • **E** • E futura • École élémentaire Anatole France • École élémentaire Barbusse • École élémentaire Cachin • École élémentaire Chaptal • École élémentaire Charcot • École élémentaire Jaurès • École élémentaire Keller • École élémentaire Langevin-Wallon • École élémentaire Prisse d'Avennes • École élémentaire Rostropovitch • École élémentaire Saint-Exupéry • École élémentaire Saint-Germain-de-Charonne • École élémentaire Tandou • École élémentaire Torcy • École élémentaire Voltaire • École élémentaire Wangari Mathai • École maternelle Claude Bernard • École maternelle et élémentaire Hannah Arendt • École maternelle Véronique et Florestan • École polyvalente 141 Mac Donald • Ensemble inter-contemporain • EPEC • Equipe de développement locale 19e • Erasmus + (agence service civique) • Espace 19 • Espace de proximité Cachin • Espace de proximité Jacques Brel • Espace de proximité Mandela • Espace parisien des solidarités 19e • Espace sportif pailleron • Espoir 18 • Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette • **F** • FAM Simone Veil • Fédération des tunisiens et citoyens des deux rives • Femmes pour le dire femmes pour agir • Fondation Fiminco • Fondation jeunesse Feu vert • Fonds interministériel de prévention de la délinquance de Paris • Fonds interministériel de prévention de la délinquance de Seine-Saint-Denis • FONJEP • Forum des images • Foyer Ourcq • France Terre d'Asile • **G** • Gaîté lyrique • Gemeinwesenverein Herrstrasse Nord e.V. (Berlin) • GODF • GRAJAR • Groupe SOS Solidarité • **H** • Hall de la chanson • Haus Bastian (Berlin) • Hôpital du Kremlin-Bicêtre • **I** • IBUKA • ICAR • Ici Barbes • ICPF • IME Cerep Phymentin • IMP Cours Hervé • IMPACT 2024 • Inddigo • INSEP • INSERM • Institut du monde arabe • Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Angela Davis • **J** • J2P • Justice de proximité 93 • **L** • La Croix Rouge • La Friche de la Belle de Mai • La ligue de l'enseignement • Le Monde • Les Halles de Schaerbeek (Bruxelles) • Les Promeneurs du net - réseau 93 • Librairie du Parc Actes sud • Librairie La Ptite Ourcq • Lycée Camille Jenatzy • Lycée Jules Ferry • Lycée pro d'Alembert • Lycée pro Gustave Eiffel • Lycée professionnel Abbé Grégoire • Lycée Rosa Parks • **M** • Mag jeunes lgbt • Magasins généraux • Mairie de Saint Germain en laye • Mairie de Saint Maure • Mairie du 19e arrondissement • Maison d'arrêt (Quartier mineurs) • Maison d'arrêt la Santé • Maison de la Radio • Maison de quartier 58 (Bruxelles) • Maison des journalistes • Maison du Bas-Belleville • Ministère de la culture • Ministère de la justice • Ministère de la justice • Mission locale de Paris • Mission locale de Paris • Monoprix • Montfort théâtre • Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples • MoveandArt • Musée Carnavalet • Musée de l'Histoire de l'immigration • Musée de la Marine • Musée du Quai Branly • Musée Guimet • Musée national du sport • **O** • OECO • Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) • OMJA pôle numérique • OPCO EP • OPEJ-Club du canal • Orchestre de chambre de Paris • Orchestre de Paris • Orée • Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers • **P** • Paris ateliers • Paris Sport Vacances + Culture • Point d'accès au droit 19e • Point information Jeunesse • Pôle emploi • Pourquoi pas nous • Poush • Préfecture de Paris-Île-de-France • Préfecture de Police • Préfecture de Police • Préfecture de Seine-Saint-Denis • Programme de réussite éducative de Neuilly sur Marne • Projets 19 • **Q** • Quartier Jeunes (QJ) • **R** • Radio france • Rectorat de paris • Régie de quartier 19e • Région Ile-de-France • Rejoue • Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations • RTL • **S** • Safran • SAU 75-ANRS • Science Po Paris • SEAT Bobigny • Solidarité International • Solidarité Roquette • Solidiméy • Sos homophobie • SOS Racisme • SPIP 75 • **T** • Tatane • Théâtre de la Commune • Théâtre de la Ville • Théâtre du Rond-Point • Théâtre national de Chaillot • Théâtre Paris-Villette • Trabendo • **U** • UEMO Château-d'eau • UEMO Chemin vert • UEMO de Pierrefitte sur Seine • UEMO Drancy • UEMO Friant • UEMO Goubet • UEMO Les Lilas • UEMO Pantin • UEMO Paris Bastille • Uniformation • Université d'Evry • Urgence Jeunes • **V** • Vagabond vibes • Ville d'Aubervilliers • Ville d'Epinais sur Seine • Ville de Paris (LPE) • Ville de Romainville • Villette emploi • Villette makerz • VNF • **Y** • Ya fouei • Yeah Yellow • **Z** • Zénith Paris-La Villette





Pavillon des maquettes
211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS
Tél : 01 40 03 77 76
<http://www.apsv.fr>

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :
86/1130 le 20 mars 1986.
SIRET : 340 635 176 00019
Code NAF : 8899 B
Organisme de formation N° 1175 11059 75

APSV
Association de prévention
du site de la Villette,
juin 2024

